La revue des marchés publics

http://www.dgcmef.gov.bf

N° 4119 - Mercredi 16 avril 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

La célérité dans la transparence

La revue des marchés publics

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

Conception graphique
et mise en page
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

**** Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 37***

- Résultats provisoires des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 30

- Résultats provisoires des régions ..... P. 31 à 37

**** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 38 à 51***

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 38 à 47

- Marchés de travaux ..... P. 48 à 50

- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 51

**** Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 52 à 58***

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 52 à 56

- Marchés de travaux ..... P. 57

- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 58

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

http://www.dgcmef.gov.bf

RESULTATS PROVISOIRES

DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS (MJDHRI)

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA CORRECTION DE NOM ET DE N°IFU DU LOT 4 DE LA LISTE DES PRESTATAIRES 2025 DU MJDHRI PARUE DANS LE QUOTIDIEN DES MARCHES PUBLICS N°40335 (BIS) DU MARDI 17 DECEMBRE 2024 A L'ISSUE DE LA MANIFESTATIONS D'INTERET N°2025-01 /MJHDRI/SG/DMP

Publication : Revue des Marchés Publics N°4009 du 13/11/2024

AU LIEU DE LIRE

CANDIDATS	NUMERO RCCM	N°IFU	CONTACTS	OBSERVATIONS
UEN SERVICES	BFOUA2018M3735	00102229X	76 76 50 80/70 14 85 86	RETENU
LIBRAIRIE MODERNE	BFOG2018A8476	0011703W	70 44 64 48	RETENU
KIND DISTRIBUTION INTERNATIONAL	BFOGH2024P1300735	0022213P	78 93 22 96/73 15 65 89	RETENU

LIRE PLUTOT

CANDIDATS	NUMERO RCCM	N°IFU	CONTACTS	OBSERVATIONS
UEL SERVICE	BFOUA2018M3735	00102229 X	76 76 50 80/70 14 85 86	RETENU
LIBRAIRIE MODERNE	BFOUA2018A8476	00111703 W	70 44 64 48	RETENU
KIND DISTRIBUTION INTERNATIONAL	BFOUA-01-2024-B1300735	00222439 P	78 93 22 96/73 15 65 89	RETENU

FONDS NATIONAL D'APPUI AUX TRAVAILLEURS DEFLATES ET RETRAITES (FONA-DR)

LISTE ADDITIVE A LA BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DU FONA-DR AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Reference de la publication de l'avis : Quotidien n° 4066 du 31/01/2025

Date limite de dépôt des plis : 17/02/2025 - Délibération : 07 /03/2025

Nombre de plis : 319 - Commission restreinte : PRCP et DFC

PERSONNE MORALE/PERSONNE PHYSIQUE		DATE DE CONSTITUTION	IFU	RCCM	TELEPHONE
I- FOURNITURES ET EQUIPEMENTS					
LOT 11: PANNEAUX PUBLICITAIRES ET FLECHETTES					
ATOUZ DISTRIBUTIONS SARL	PM	2019	00120900D	BFOUA2019B4232	67956202/70944963
GPS SARL	PM	2023	00103623N	BFOUA012023M13229	02336666/70944963
CRAC	PM	2012	00043336U	BFMNG2012A36	73029999/65002147

Résultats provisoires

PRIMATURE

Demande de prix n°2025-02/PM/SG/DMP du 10/03/2025 pour l'entretien et réparation de matériels roulants à quatre (4) roues au profit de la Primature et de ses structures rattachées (SGDN, SE-FVC, SP/CN-CMAPR). Publication de l'avis : quotidien n°4094 du 12/03/2025 ; Date d'ouverture, d'analyse et de délibération des offres : 15/04/2025 ; Référence de la convocation de la CAM : *N°2025-021/PM/SG/DMP du 18/03/2025* ; Nombre de plis reçus : douze (12) ; Nombre de lots : trois (03) ; Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025.

Lot 1 : entretien, maintenance et réparation du matériel roulant à quatre (4) roues au profit de la Primature.
Offre anormalement basse : 27 254 711 F.CFA TTC
Lot 2 : entretien, maintenance et réparation du matériel roulant à quatre (4) roues au profit du SP/CN-CMAPR.
Offre anormalement basse : 1 891 243 F.CFA TTC Marge de tolérance : 1 796 681 F.CFA TTC
Lot 3 : entretien, maintenance et réparation du matériel roulant à quatre (4) roues au profit du SE-FVC.
Offre anormalement basse: 1 037 119 F.CFA TTC Marge de tolérance: 952 263 F.CFA TTC

Soumissionnaires	Montants lus F CFA		Montants corrigés F CFA		Observations/ Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1: budget: 35 000 000 FCFA TTC					
ATLAS AUTOMOBILE BURKINA	Mini : 15 983 000 Maxi : 24 427 500	-	-	-	Non conforme/ Non classé * Absence d'attestations de travail pour les aides mécaniciens (ZONGO Maxime, OUEDRAOGO Moussa Saïb et KABORE Issouf) ; *Absence de preuve justifiant l'existence d'atelier de maintenance ; * Absence de preuve justifiant l'existence de magasin de pièces de rechange.
GARAGE DE L'ESPOIR	-	Mini : 18 021 550 Maxi : 25 932 860	-	-	Non Conforme/ Non classé * Le chef d'atelier (OUATTARA Yssouf) a fourni un certificat de travail en lieu et place d'un diplôme de BEP en maintenance véhicule automobile comme indiqué dans le dossier de demande de prix ; * Absence d'expériences spécifiques pour le chef d'atelier (OUATTARA Yssouf) / voir CV et Certificat de travail ; * Absence d'expériences spécifiques pour le conducteur des travaux (OUEDRAOGO Adama/ voir CV et Certificat de travail ; * Absence d'expériences spécifiques pour le mécanicien (KONE Coumoussalé Kader/ voir CV ;
GKABA SARL	-	Mini : 16 291 080 Maxi : 29 195 560	Mini : 13 295 178 Maxi : 23 826 546	Mini : 15 688 310 Maxi : 28 115 324	Conforme 2ème Rabais de 3,7%
GARAGE ZOUNGRANA	-	Mini : 16 163 050 Maxi : 31 090 935	-	-	Non Conforme / Non classé * Photocopie simple d'une liste notariée du matériel non à jour, établie depuis 6 ans (31/05/2019) comportant d'ailleurs les insuffisances suivantes : - absence de preuve justifiant l'existence du point de récupération des huiles usées de même que sur les factures jointes. - superficie du garage non déterminée (alors que le dossier de la demande de prix exige une surface d'au moins 300 m²) ; - absence de preuve justifiant l'existence de la salle de tôlerie-soudure-peinture ; - absence de mention de la capacité du compresseur d'air (alors que le dossier de demande de prix exige un compresseur d'air de 100 litres au moins).
GARAGE 2000	-	Mini : 20 228 563 Maxi : 31 812 092	-	-	Non Conforme/ Non classé * Absence de preuve justifiant l'existence du soudeur et du peintre dans l'offre technique ;

					* Absence de preuve justifiant l'existence d'un atelier de maintenance ; * Absence de preuve justifiant l'existence de la salle de tôlerie-soudure-peinture, du compresseur, du chargeur d'au moins 2 batteries, de poste à souder électrique et de chalumeau.
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE		Mini : 17 030 350 Maxi : 32 327 870	-	-	Non Conforme/ Non classé * Le mécanicien (KABORE Zakaria) a fourni un diplôme de BEP en maintenance de véhicule automobile en lieu et place d'un diplôme de CAP en mécanique automobile demandé par le dossier de demande de prix ; * L'électricien (DIALLO Abdoul Rasmané a fourni un CAP en monteur électricité en lieu et place d'un diplôme CAP en électricité automobile demandé par le dossier de demande de prix.
G.C.V. A	-	Mini : 16 816 180 Maxi : 26 182 430	Mini : 14 251 000 Maxi : 22 188 500	Mini : 16 816 180 Maxi : 26 182 430	Conforme : 3ème
GERA	Mini : 14 102 300 Maxi : 25 160 600	-	Mini : 13 256 162 Maxi : 23 650 964	-	Conforme : 1er * Item 7 du véhicule II (TOYOTA PRADO 5984 D3O3) : différence entre le prix unitaire en lettre (33 600) et le prix unitaire en chiffre (100 000); * Item 8 du véhicule II (TOYOTA PRADO 5984 D3O3): différence entre le prix unitaire en lettre (33 600) et le prix unitaire en chiffre (100 000); * Item 8 du véhicule III (TOYOTA COROLLA 11 HJ 8307 BF): différence entre le prix unitaire en lettre (30 000) et le prix unitaire en chiffre (60 000); * Item 3 du véhicule IV (MERCEDES 11 LL 6947 BF : différence entre le prix unitaire en lettre (186 600) et le prix unitaire en chiffre (66 000); * Item 12 du véhicule V (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2661 BF): différence entre le prix unitaire en lettre (30 000) et le prix unitaire en chiffre (60 000); * Item 1 du véhicule VI (TOYOTA HILLUX 0412 A1O3) : différence entre le prix unitaire en lettre (166 000) et le prix unitaire en chiffre (100 000); * Item 2 du véhicule VI (TOYOTA HILLUX 0412 A1O3): différence entre le prix unitaire en lettre (166 000) et le prix unitaire en chiffre (100 000); * Item 1 du véhicule IX (TOYOTA PRADO 11 AA 6128 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (166 000) et le prix unitaire en chiffre (66 000); * Item 2 du véhicule IX (TOYOTA PRADO 11 AA 6128 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (166 000) et le prix unitaire en chiffre (66 800); * Item 10 du véhicule IX (TOYOTA PRADO 11 AA 6128 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (200 000) et le prix unitaire en chiffre (120 000); * Item 9 du véhicule XII

					(TOYOTA PRADO 4629 F2 03): différence entre le prix unitaire en lettre (200 000) et le prix unitaire en chiffre (120 000); * Item 10 du véhicule XII (TOYOTA PRADO 4629 F2 03) : différence entre le prix unitaire en lettre (200 000) et le prix unitaire en chiffre (120 000); * Item 1 du véhicule XV (TOYOTA COROLA 11 HJ 8308 BF): différence entre le prix unitaire en lettre (50 000) et le prix unitaire en chiffre (150 000); * Item 9 du véhicule XV (TOYOTA COROLA 11 HJ 8308 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (33 000) et le prix unitaire en chiffre (5 000); * Item 1 du véhicule XVI (TOYOTA COROLLA 11 HG 5849 BF): différence entre le prix unitaire en lettre (50 000) et le prix unitaire en chiffre (150 000); * Item 1 du véhicule XXV (LAND CRUISER 11 KP 0625 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (60 000) et le prix unitaire en chiffre (120 000) ; * Item78 du véhicule XXVII (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2909 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (50 000) et le prix unitaire en chiffre (150 000) ; * Item 8 du véhicule XXVII (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2909 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (30 000) et le prix unitaire en chiffre (60 000) ; *Différence du montant total au minimum de 3 200 et au maximum de 515 000 soit respectivement une variation 0,022% et 2%. Conformément à l'article 112 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marché publics, le montant attribué sera le montant sur la lettre de soumission appliqué au rabais de 6% au minimum HTVA et au maximum HTVA d'où montant attribué : Mini:13 256 162 ; Maxi: 23 650 964
GATS (TIEMTORE SALIFOU)	-	Mini : 18 036 890 Maxi : 28 651 580	Mini : 15 300 500 Maxi : 23 921 000	Mini : 18 054 590 Maxi : 28 226 780	Conforme : 4ème * Doublon de facturation aux items 1 à 8 du véhicule XXXVII (LAND CRUISER 5989 D 303) et aux items 1 à 7 du véhicule XXXVIII (TOYOTA HILLUX 1275 A103) ; * Erreur de sommation au montant total minimum de plus15 000 et au montant total maximum de moins 360 000, entraînant une variation au minimum de +0,098% et au maximum de -1,504% .
BBM RPR	Mini : 15 513 093 Maxi : 23 135 593	Mini : 18 305 450 Maxi : 27 300 000	Mini : 15 513 093 Maxi : 23 135 593	Mini : 18 305 450 Maxi : 27 300 000	Conforme : 5ème
G.P.A	-	Mini : 15 298 000 Maxi : 29 613 000	-	-	Non conforme/ Non classé * Pièces administratives non fournies au jour de la délibération le 27/03/2025 en dépit de la note n°2025-039/PM/SG/DMP du 21/03/2025 relative au complément de pièces.
GNS	Mini : 12 779 000	-	-	-	Non conforme/ Non classé

	Max : 23 424 000				* Incohérence entre l'attestation de travail (qualité d'électricien) et le CV (qualité de peintre) de NANA Pierre. En effet, peintre NANA Pierre, présenté comme peintre, a fourni une attestation de travail certifiant qu'il est plutôt un électricien.
Attributaire provisoire du lot 1 : « GERA » pour un montant minimum HTVA de treize millions deux cent cinquante-six mille cent soixante-deux (13 256 162) francs CFA et un montant maximum HTVA de vingt-trois millions six-cent cinquante mille neuf cent soixante-quatre (23 650 964) francs CFA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours pour chaque commande.					
Lot 2 : budget : 2 500 000 FCFA TTC					
GARAGE DE L'ESPOIR	-	Mini : 1 416 000 Maxi : 1 858 500	-	-	Non Conforme/ Non classé * Le chef d'atelier (OUATTARA Yssouf) a fourni un certificat de travail en lieu et place d'un diplôme de BEP en maintenance véhicule automobile comme indiqué dans le dossier de demande de prix ; * Absence d'expériences spécifiques pour le chef d'atelier (OUATTARA Yssouf) / voir CV et Certificat de travail ; * Absence d'expériences spécifiques pour le mécanicien (KONE Coumoussalé Kader/ voir CV.
GARAGE 2000	-	Mini : 1 579 076 Maxi : 1 928 828	-	-	Non Conforme/ Non classé * Absence de preuve justifiant l'existence du soudeur et du peintre dans l'offre technique ; * Absence de preuve justifiant l'existence d'un atelier de maintenance ; * Absence de preuve justifiant l'existence de la salle de tôlerie soudure-peinture, du compresseur, du chargeur d'au moins 2 batteries, du poste à souder électrique et du chalumeau.
GERA	Mini : 1 100 600 Maxi : 1 761 200	-	-	-	Non Conforme/ Non classé Variation au montant total minimum de plus de 15% * Item 1 du véhicule I (TOYOTA PICK UP TOUT TERRAIN 11 AA 3808 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (200 000) et le prix unitaire en chiffre (120 000) ; * Item 2 du véhicule I (TOYOTA PICK UP TOUT TERRAIN 11 AA 3808 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (66 000) et le prix unitaire en chiffre (60 000) ; * Item 3 du véhicule I (TOYOTA PICK UP TOUT TERRAIN 11 AA 3808 BF), : différence entre le prix unitaire en lettre (100 000) et le prix unitaire en chiffre (66 000) ; * Item 4 du véhicule I (TOYOTA PICK UP TOUT TERRAIN 11 AA 3808 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (33 600) et le prix unitaire en chiffre (20 000) ; * Item 5 du véhicule I (TOYOTA PICK UP TOUT TERRAIN 11 AA 3808 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (33 600) et le prix unitaire en chiffre (20 000) ; * Item 6 du véhicule I (TOYOTA PICK UP TOUT TERRAIN 11 AA 3808 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (100 000) et le prix unitaire en chiffre (20 000) ; * Item 1 du véhicule III (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2909 BF) :

					différence entre le prix unitaire en lettre (15 000) et le prix unitaire en chiffre (33 000) ; * Item 2 du véhicule III (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2909 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (20 000) et le prix unitaire en chiffre (60 000) ; * Item 3 du véhicule III (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2909 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (20 000) et le prix unitaire en chiffre (60 000) ; * Item 4 du véhicule III (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2909 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (33 600) et le prix unitaire en chiffre (66 000) ; * Item 5 du véhicule III (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2909 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (20 000) et le prix unitaire en chiffre (33 600) ; * Item 6 du véhicule III (TOYOTA AVENSIS 11 AA 2909 BF) : différence entre le prix unitaire en lettre (10 000) et le prix unitaire en chiffre (15 000) ; *Différence du montant total au minimum de 179 200 et au maximum de 228 000 soit respectivement une variation 16,28% et 12,95%.
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE (GSA)		Mini : 1 339 300 Maxi : 2 041 400	-	-	Non Conforme/ Non classé * Le mécanicien (KABORE Zakaria) a fourni un BEP en maintenance de véhicule automobile en lieu et place de CAP en mécanique automobile demandé par le dossier de demande de prix ; * L'électricien (DIALLO Abdoul Rasmané a fourni un CAP en monteur électricité en lieu et place d'un CAP en électricité automobile demandé par le dossier de demande de prix.
G.C.VA	Mini : 1 183 000 Maxi : 1 536 000	Mini : 1 395 940 Maxi : 1 812 480	Mini :1 183 000 Maxi : 1 536 000	Mini : 1 395 940 Maxi : 1 812 480	Conforme : 1er Offre anormalement basse mais située dans la limite du seuil de tolérance de 5%, avec confirmation des prix et acceptation de la garantie de 30% par lettre en date du 14 avril 2025.
Attributaire provisoire du lot 2 : « GCVA » pour un montant minimum TTC d'un million trois cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent quarante (1 395 940) francs CFA et un montant maximum TTC d'un million huit cent douze mille quatre cent quatre-vingts (1 812 480) francs CFA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours pour chaque commande.					
Lot 3 : budget : 1 300 000 FCFA TTC					
GARAGE DE L'ESPOIR	-	Mini : 676 966 Maxi : 1 079 582	-	-	Non conforme * Le chef d'atelier (OUATTARA Yssouf) a fourni un certificat de travail en lieu et place d'un BEP en maintenance véhicule automobile comme indiqué dans le dossier de demande de prix ; * Absence d'expériences spécifiques pour le chef d'atelier (OUATTARA Yssouf) / voir CV et Certificat de travail ; * Absence d'expériences spécifiques pour le mécanicien (KONE Coumoussalé Kader/ voir CV.
GARAGE 2000	-	Mini : 894 440 Maxi : 1 156 400	-	-	Non conforme * Absence de preuve justifiant l'existence du soudeur et du

					peintre dans l'offre technique. * Absence de preuve justifiant l'existence d'un atelier de maintenance ; * Absence de preuve justifiant l'existence de la salle de tôlerie soudure-peinture ; du compresseur, du chargeur d'au moins 2 batteries, du poste à souder électrique et du chalumeau.
GERA	Mini : 526 700 Maxi : 847 500	-	Mini : 526 700 Maxi : 847 500	-	Conforme : 1er Offre anormalement basse mais située dans la limite du seuil de tolérance de 5%, avec confirmation des prix et acceptation de la garantie de 30% par lettre n°005/2025/04/DG/GERA du 14 avril 2025.
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE (GSA)	-	Mini : 798 860 Maxi : 1 260 240	Mini : 677 000 Maxi : 1 068 000	Mini : 798 860 Maxi : 1 260 240	Conforme : 3ème
G.C.V.A	-	Mini : 696 790 Maxi : 1 040 760	Mini : 590 500 Maxi : 882 000	Mini : 696 790 Maxi : 1 040 760	Conforme : 2ème

Attributaire provisoire du lot 3 : « GERA » pour un montant minimum HTVA de cinq cent vingt-six mille sept cents (526 700) francs CFA et un montant maximum HTVA de huit cent quarante-sept mille cinq cents (847 500) francs CFA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours pour chaque commande.

RECTIFICATIF DU RESULTAT PROVISOIRE SUIVANT L'EXTRAIT DE DECISION N° 2025-L0119/ARCOP/ORD du 09/04/2025 PORTANT SUR LES LOTS 1 A 5

Demande de prix n°2025-001/PM/SG/DMP du 27/02/2025 pour la prestation de pause-café, pause-déjeuner, cocktail et location de salles pour les séminaires, ateliers, conférences au profit de la Primature et de ses structures rattachées (SP-CNCA, SP-CNPS, SIG, SE-FVC). Publication de l'avis : quotidien n°4087 du 03/03/2025 ; référence de la convocation de la CAM : *n° 2025-021/PM/SG/DMP du 05/03/ 2025* ; date d'ouverture, d'analyse des offres :12/03/2025 ; date de délibération des offres : 17/03/2025 ; nombre de plis reçus : dix (10) ; Nombre de lot : cinq (05) ; financement : BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2025.

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations	Classement
	Montants minimums	Montants maximums	Montants minimums	Montants maximums		
Lot 1 : prestation de pause-café, pause-déjeuner, cocktail et location de salles au profit de la primature. Offre anormalement basse (AOB) = 42 986 540 TTC ; Offre anormalement élevée (AOE) = 58 158 260 TTC ; Seuil de tolérance de 5%= 40 837 213 TTC						
SOCIETE HIRAW SERVICE	20 087 000 HTVA	37 125 000 HTVA	20 087 000 HTVA	37 125 000 HTVA	OFFRE CONFORME	1er
KADISS MULTI SERVICES	23 793 000 TTC	42 678 000 TTC	23 793 000 TTC	42 678 000 TTC	OFFRE CONFORME	2eme
TINEPRO	28 977 000 TTC	55 494 000 TTC	22 312 290 TTC	42 730 380 TTC	OFFRE NON CONFORME Rabais de 23% sur le montant minimum HTVA et montant maximum HTVA ; Incohérence sur l'appartenance des véhicules de livraison : Le véhicule de livraison Break Citroën Berlingo, immatriculé 4377 E7 03 appartient à BONI Justine et non la propriété de TINEPRO comme mentionné dans la liste notariée ; Le véhicule de livraison BREAK RENAULT EXPRESS, immatriculé 3790 D9 03 appartient à l'entreprise FERELYB et non la propriété de l'entreprise TINEPRO comme mentionné dans la liste notariée.	Non classé
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	23 395 494 TTC	42 590 862 TTC	23 395 494 TTC	42 590 862 TTC	OFFRE NON CONFORME Incohérence entre le CV et l'attestation de travail madame ZONGO Maria Goretti, sur le CV il est mentionné qu'elle chef cuisinière au lieu de chef d'équipe comme mentionné	Non classé

					dans l'attestation de travail ; L'attestation de TIENDREBEOGO Pegda Marthe proposée au poste de cuisinière indique qu'elle a travaillé en qualité d'aide-cuisinière et non cuisinière.	
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	26 785 050 TTC	50 510 700 TTC	23 035 143 TTC	43 439 202 TTC	OFFRE NON CONFORME Rabais de 14% sur le montant minimum et maximum HTVA ; Pour avoir proposé un aide-cuisinier au lieu d'un cuisinier ; Le soumissionnaire a fourni des copies administratives en couleur au lieu des originales au terme du délai fixé par la note N°2025-035/PM/SG/DMP du 11/03/2025 relatif au complément de pièces administratives.	Non classé
ESANAD	22 258 600 TTC	42 751 500 TTC	-	-	OFFRE NON CONFORME Item 3 est non conforme : absence de canapé, de petit four et de mini pizza dans la spécification technique proposée. Incohérence sur l'appartenance de véhicules de livraison des lots 1 et 2 : Le véhicule de livraison Break Citroën Berlingo, immatriculé 8557 E8 03 appartient à SANGARE Assétou et non la propriété de ESANAD comme mentionné dans la liste notariée ; Le véhicule de livraison TOYOTA HIACE, 2446 G2 03 immatriculé 3790 D9 03 appartient à SANGARE Assétou et non la propriété de ESANAD comme mentionné dans la liste notariée. Item Pièces	Non classé
Harmonie Service HA.RE.CA	23 993 250 TTC	43 660 500 TTC	23 993 250 TTC	43 660 500 TTC	OFFRE CONFORME	3eme
CLUB BELKO	25 127 450 TTC	44 266 500 TTC	25 127 450 TTC	44 266 500 TTC	OFFRE NON CONFORME Le nombre d'années d'expériences du chef d'équipe n'est pas requis ; deux (02) années d'expérience justifiées sur trois (03) exigées ; La cuisinière KABORE wendkuni Sara a la qualité d'aide-cuisinière au lieu d'une cuisinière conformément au diplôme joint.	Non classé
MULTI SERVICES WENDKUNI	25 700 000 HTVA	29 450 500 HTVA	-	-	OFFRE NON CONFORME Sans correction, le montant mentionné sur la lettre de soumission diffère de la facture pro forma au montant maximum : 29 450 500FCFA HTVA sur la lettre de soumission ; 50 220 000F CFA HTVA sur la pro forma. Conformément à la circulaire n° 2020-030/ARCOP/CR/znmr du	Non classé

					03/09/2020, l'offre est écartée.	
Attributaire du lot 1 : SOCIETE HIRAW SERVICE pour un montant minimum initial de vingt millions quatre-vingt-sept mille (20 087 000) FCFA HTVA et d'un montant minimum définitif de vingt-deux millions cent soixante-deux mille cinq cent cinquante (22 162 550) FCFA HTVA après une augmentation des quantités de 225 unités à l'item 1 et 2 et de 120 unités à l'item 3, soit une augmentation de 15% des quantités minimales et un montant maximum initial de trente-sept millions cent vingt-cinq mille (37 125 000) FCFA HTVA et d'un montant maximum définitif de quarante et un millions deux cent huit mille sept cent cinquante (41 208 750) FCFA HTVA après une augmentation des quantités de 450 unités à l'item 1 et 2 et de 225 unités à l'item 3, soit une augmentation de 15 % des quantités maximales avec un délai d'exécution de dix (10) jours pour chaque commande.						
Lot 2 prestation de pause-café, pause-déjeuner, cocktail et location de salles au profit du SIG Offre anormalement basse (AOB) = 7 714 194 TTC ; Offre anormalement élevée (AOE) = 10 436 851 TTC ; Seuil de tolérance de 5%= 7 328 484 TTC						
KADISS MULTI SERVICES	2 911 500 TTC	7 347 500 TTC	2 911 500 TTC	7 347 500 TTC	OFFRE CONFORME	1er
TINEPRO	3 640 540 TTC	9 950 440 TTC	2 839 621 TTC	7 761 343 TTC	OFFRE NON CONFORME Rabais de 22% sur le montant minimum HTVA et maximum HTVA ; Incohérence sur l'appartenance des véhicules de livraison : Le véhicule de livraison Break Citroën Berlingo, immatriculé 4377 E7 03 appartient à BONI Justine et non la propriété de TINEPRO comme mentionné dans la liste notariée ; Le véhicule de livraison BREAK RENAULT EXPRESS, immatriculé 3790 D9 03 appartient à FERELYB et non la propriété de l'entreprise TINEPRO comme mentionné dans la liste notariée.	Non classé
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	2 913 165 TTC	7 621 282 TTC	2 913 165 TTC	7 621 282 TTC	OFFRE CONFORME	2eme
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	3 543 800 TTC	9 437 000 TTC	3 047 668 TTC	8 115 820 TTC	OFFRE NON CONFORME Rabais de 14% sur le montant minimum et maximum HTVA ; Pour avoir proposé un aide-cuisinier au lieu d'un cuisinier ; Le soumissionnaire a fourni des copies administratives en couleur au lieu des originales au terme du délai fixé par la note N°2025-035/PM/SG/DMP du 11/03/2025 relatif au complément de pièces administratives.	Non classé
ESANAD	2 899 560 TTC	7 856 090 TTC	2 899 560 TTC	7 856 090 TTC	OFFRE NON CONFORME Incohérence sur l'appartenance des véhicules de livraison des lots 1 et 2 : Le véhicule de livraison Break Citroën Berlingo, immatriculé 8557 E8 03 appartient à SANGARE Assétou et non la propriété de ESANAD comme mentionné dans la liste notariée ; Le véhicule de livraison TOYOTA HIACE, 2446 G2 03 immatriculé 3790 D9 03 appartient à SANGARE Assétou et non la propriété de ESANAD comme mentionné dans la liste notariée.	Non classé
Harmonie Service		7 820 380 TTC		7 820 380 TTC	OFFRE NON CONFORME	Non classé

HA.RE.CA	2 900 120 TTC		2 900 120 TTC		Les informations contenues dans l'attestation de travail du chauffeur ne sont pas sincères, il est mentionné que monsieur ZOUNGRANA travaille en qualité de chauffeur depuis janvier 2016 alors qu'il a obtenu son permis de conduire le 27 janvier 2021.	
CLUB BELKO	3 233 350 TTC	7 930 650 TTC	3 233 350 TTC	7 930 650 TTC	OFFRE CONFORME	3eme
MULTI SERVICES WENDKUNI	3 154 000 HTVA	9 038 500 HTVA	2 617 820 HTVA	7 501 955 HTVA	OFFRE NON CONFORME Rabais de 17% sur le montant minimum et maximum HTVA ; Les carnets de santé des serveurs sont expirés depuis le 05/02/2025.	Non classé
ATTRIBUTAIRE du lot 2 : KADISS MULTI SERVICES pour un montant minimum initial de deux millions neuf cent onze mille cinq cents (2 911 500) FCFA TTC et d'un montant minimum définitif de trois millions deux cent quatre-vingt-douze mille neuf cent vingt-cinq (3 292 925) FCFA TTC après une augmentation des quantités de 75 unités à l'item 1, 22 unités de l'item 2 et de 15 unités à l'item 3, soit une augmentation de 15% des quantités minimales et un montant maximum initial de sept millions trois cent quarante-sept mille cinq cents (7 347 500) FCFA TTC et d'un montant maximum définitif de huit millions trois cent treize mille cinq cent soixante-quinze (8 313 575) FCFA TTC après une augmentation des quantités de 225 unités à l'item 1 , 60 unités à l'item 2 et de 22 unités à l'item 3, soit une augmentation de 15 % des quantités maximales avec un délai d'exécution de dix (10) jours pour chaque commande.						
Lot 3 : prestation de pause-café au profit du SP-CNPS. Offre anormalement basse (AOB) = 1 578 750 TTC ; Offre anormalement élevée (AOE) = 2 135 956 TTC ; Seuil de tolérance de 5%= 1 499 813TTC						
CENTRE DE CONFÉRENCE YEELBA DE ZINIARE	843 600 HTVA	1 533 243 HTVA	843 600 HTVA	1 533 243 HTVA	OFFRE CONFORME	3eme
ESANAD	875 000 TTC	1 591 403 TTC	875 000 TTC	1 591 403 TTC	OFFRE CONFORME.	1er
Harmonie Service HA.RE.CA	909 040 TTC	1 652 180 TTC	909 040 TTC	1 652 180 TTC	OFFRE CONFORME	2eme
ATTRIBUTAIRE du lot 3 :« ESANAD » pour un montant minimum initial de huit cent soixante-quinze mille six cents (875 600) FCFA TTC et d'un montant minimum définitif de un million six mille neuf cent quarante (1 006 940) FCFA TTC après une augmentation des quantités de 60 unités à l'item 1, soit une augmentation de 15% des quantités minimales et un montant maximum initial de un million cinq cent quatre-vingt-onze mille quatre cent trois (1 591 403) FCFA TTC et d'un montant maximum définitif de un million huit cent trente mille quatre (1 830 004) FCFA TTC après une augmentation des quantités de 109 unités à l'item 1, soit une augmentation de 14.99% des quantités maximales avec un délai d'exécution de dix (10) jours pour chaque commande.						
Lot 4 : prestation de pause-café, pause-déjeuner au profit du SE-FVC. Offre anormalement basse (AOB) = 706 302 TTC ; Offre anormalement élevée (AOE) = 955 584 TTC ; Seuil de tolérance de 5%= 670 986 TTC						
CENTRE DE CONFÉRENCE YEELBA DE ZINIARE	454 500 HTVA	599 940 HTVA	454 500 HTVA	599 940 HTVA	OFFRE NON CONFORME Offre anormalement basse : le montant maximum est inférieur à la borne inferieure de 706 302 TTC et au seuil de tolérance 670 986 TTC.	Non classé
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	742 005 TTC	890 406 TTC	742 005 TTC	890 406 TTC	OFFRE CONFORME	3eme
ESANAD	588 143 TTC	705 771 TTC	588 143 TTC	705 771 TTC	OFFRE CONFORME	1er
Harmonie Service HA.RE.CA	609 428 TTC	731 313 TTC	609 428 TTC	731 313 TTC	OFFRE CONFORME	2eme
ATTRIBUTAIRE du lot 4 :: « ESANAD » pour un montant minimum initial de cinq cent quatre-vingt-huit mille cent quarante-trois (588 143) FCFA TTC et d'un montant minimum définitif de six soixante-quatorze mille quatre cent trois (674 403) FCFA TTC après une augmentation des quantités de 11 unités à l'item 1 et 2, soit une augmentation de 14.66% des quantités minimales et un montant maximum initial de sept cent cinq mille sept cent soixante -onze (705 771) FCFA TTC et d'un montant maximum définitif de huit cent sept mille sept cent seize (807 716) FCFA TTC après une augmentation des quantités de 13 unités à l'item 1 et 2, soit une augmentation de 14.44 % des quantités maximales avec un délai d'exécution de dix (10) jours pour chaque commande.						
Lot 5 : prestation de pause-café, pause-déjeuner au profit du SP-CNCA Offre anormalement basse (AOB) = 3 263 414 TTC ; Offre anormalement élevée (AOE) = 4 415 207 TTC ; Seuil de tolérance de 5%= 3 100 243 TTC						
HIRAW SERVICES	775 500 HTVA	2 862 000 HTVA	-	-	OFFRE NON CONFORME Les prescriptions techniques de la Société HIRAW services ne sont	Non classé

					pas exhaustives (absence du jus de tamarin ou jus de liane ou jus de teedo, petite boisson alcoolisée (SOBBBRA, castel) ou vin).	
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	1 121 340 TTC	3 984 882 TTC	1 121 340 TTC	3 984 882 TTC	OFFRE CONFORME	2eme
ESANAD	852 500 TTC	3 152 600 TTC	770 935 TTC	2 826 340 TTC	OFFRE NON CONFORME Incohérence entre le montant en lettre et le montant en chiffre de l'item 1 sur le bordereau des prix unitaires (trois mille cent huit cinquante en lettre au lieu 3850 en chiffre) entrainant une variation de moins 9.57% au minimum et de moins 10.35%. Offre anormalement basse : le montant maximum est inférieur à la borne inferieure de 3 175 928 TTC et au seuil de tolérance de 3 017 131 TTC.	Non classé
Harmonie service HA.RE.CA	872 300 TTC	3 211 670 TTC	872 300 TTC	3 211 670 TTC	OFFRE CONFORME	1er
MULTI SERVICE WENDKUNI	980 000 HTVA	3 626 000 HTVA	882 000 HTVA	3 263 400 HTVA	OFFRE NON CONFORME Rabais de 10% sur le montant minimum et maximum HTVA ; Absence de proposition du Personnel requis au lot 5.	Non classé

Attributaire du Lot 5 : Harmonie service HARECA pour un montant minimum initial de huit cent soixante-douze mille trois cents (872 300) FCFA TTC et d'un montant minimum définitif de un million trois mille cent quarante-cinq (1 003 145) FCFA TTC après une augmentation des quantités de 15 unités à l'item 1 et 2, soit une augmentation de 15% des quantités minimales et un montant maximum initial de trois millions deux cent onze mille six cent soixante-dix (3 211 670) FCFA TTC et d'un montant maximum définitif de trois millions six cent quatre-vingt-treize mille quatre cent vingt (3 693 420) FCFA TTC après une augmentation des quantités de 60 unités à l'item 1et 51 unités à l'item 2, soit une augmentation de 15 % des quantités maximales avec un délai d'exécution de dix (10) jours pour chaque commande.

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

Résultats provisoires

MINISTERE DE LA SANTE

DEMANDE DE PRIX N°2025-0020/MS/SG/DMP/SMF-PC du 07/03/2025 POUR L'ACQUISITION DE BILLETS D'AVION POUR LES COOPERANTS AU PROFIT DU MINISTERE DE LA SANTE ; Financement : Budget de l'Etat ;
Reference de la convocation de la CAM : n°2025-0460/MS/SG/DMP/gcam/ir du 18/03/2025 ;
Publication : Quotidien des Marchés Publics n°4096 du 14/03/2025 ;
Date de dépouillement :24/03/2025 ; Nombre de plis : 12.

LOT UNIQUE : L'ACQUISITION DE BILLETS D'AVION POUR LES COOPERANTS AU PROFIT DU MINISTERE DE LA SANTE.

Soumissionnaires	Montants lus				Montants corrigés				Rang	Observations
	Minimum		Maximum		Minimum		Maximum			
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
EVASION VOYAGES	-	7 086 580	-	38 321 880	7 086 580	8 362 164	38 321 880	45 219 818	5 ième	RAS
AGENCE TALBYA	5 900 000	-	32 500 000		5 900 000	6 962 000	32 500 000	38 350 000		Offre anormalement basse
UNITED OKAZ TOURISM CO SARL	-	8 790 000	-	41 450 000	8 790 000	10 372 200	41 450 000	48 911 000	8 ième	RAS
EASY TRAVEL	-	8 378 000	-	44 722 000	21 800 000	25 724 000	82 600 000	97 468 000	Non classé	L'item 3 : -Erreur de calculs au niveau de montant minimum 15 000 000 au lieu de 300 000 Ce qui entraine une variation du montant minimum TTC de 207.04%. -Erreur de calcul au niveau du montant maximum 45 000 000 au lieu de 900 000 Ce qui entraine une variation du montant maximum TTC de 117.94 %. Ces taux de variation sont supérieurs au seuil de 15%.
IRIS TOURS AND TRAVELS	9 640 000	-	41 100 000	-	54 640 000	64 475 200	176 100 000	207 798 000	Non classé	L'item 3 : -Erreur de calculs au niveau de montant minimum 50 000 000 au lieu 5 000 000. Ce qui entraine une variation du montant minimum TTC de 328.49%. -Erreur de calculs au niveau de montant minimum 150 000 000 au lieu 15 000 000. Ce qui entraine une variation du montant minimum TTC de 519.69%. Ces taux de variation sont supérieurs au seuil de 15%.
MAUBAH VOYAGES	-	6 970 000	-	39 720 000	6 970 000	8 224 600	39 720 000	46 869 600	4 ième	RAS
GTC	-	7 190 000	-	39 640 000	7 190 000	8 484 200	39 640 000	46 775 200	6 ième	RAS
GSI VOYAGES	6 886 800	-	36 439 400	-	6 886 800	8 126 424	36 439 400	42 998 492	3 ième	RAS
DONLET VOYAGES & SERVICES	7 700 000	-	41 100 000	-	7 315 000	8 631 700	39 045 000	46 073 100	7 ième	RAS (rabais de 5%)
EURO WORLD	6 878 800	-	38 544 800	-	6 878 800	8 116 984	38 544 800	45 482 864	2 ième	RAS
SATGURU	-	6 301 400	-	35 008 600	6 301 400	7 435 652	35 008 600	41 310 148	1er	RAS
GTS SARL	10 408 200	-	38 969 000	-	10 878 000	12 836 040	41 718 000	49 227 240	9 ième	Conforme L'item 1 : Contradictions des montants en lettres et les montants en chiffres (prix unitaire 525 000 au lieu de 490 100). Ce qui entraine une variation du montant minimum TTC de 4.51%.

										L'item 2 : Contradiction des montants en lettre et les montants en chiffres (prix unitaire 1164 000 au lieu de 964 000. Ce qui entraine une variation du montant minimum TTC de 7.05%.
Attributaire	SATGURU, pour un montant minimum HTVA de six millions trois cent un mille quatre cents (6 301 400) FCFA et un montant maximum HTVA de trente-cinq millions huit mille six cents (35 008 600) FCFA, soit un montant minimum TTC de sept millions quatre cent trente-cinq mille six cent cinquante-deux (7 435 652) FCFA et un montant maximum TTC de quarante un millions trois cent dix mille cent quarante-huit (41 310 148) FCFA , avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque ordre de commandes.									

MINISTERE DE LA SANTE

DEMANDE DE PRIX N°2025-0019/MS/SG/DMP du 07/03/2025 pour l'acquisition de BILLETS D'avion POUR LES MISSIONs AU PROFIT DU MINISTERE DE LA SANTE Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025
Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture des plis et la délibération : Lettre n°2025-0459/MS/SG/DMP/gcam/ir du 18/03/2025 - Publication : Quotidien des marchés publics n°4096 du vendredi 14/03/2025

LOT UNIQUE : acquisition de BILLETS D'avion POUR LES MISSIONS AU PROFIT DU MINISTERE DE LA SANTE

N°	Soumissionnaires	Montants Lus publiquement en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	AGENCE TALBYA	MT mini : 14 650 000 MT maxi : 64 000 000	MT mini : 17 287 000 MT maxi :75 520 000	MT mini : 14 650 000 MT maxi : 64 000 000	MT mini : 17 287 000 MT maxi :75 520 000	Offre hors enveloppe	Non classé
2	UNITED OKAZ TOURISM Co SARL	MT mini : MT maxi :	MT mini :22 600 000 MT maxi:62 000 000	MT mini : 22 600 000 MT maxi : 62 000 000	MT mini :26 668 000 MT maxi :73 160 000	Offre hors enveloppe	Non classé
2	EASY TRAVEL	MT mini :18 200 000 MT maxi :47 700 000	MT mini :21 476 000 MT maxi :56 286 000	MT mini :18 200 000 MT maxi :47 700 000	MT mini :21 476 000 MT maxi :56 286 000	Offre conforme	6ème
4	IRIS TOURS & TRAVEL	MT mini : 18 270 000 MT maxi : 59 210 000	MT mini : MT maxi :	MT mini :18 270 000 MT maxi :59 210 000	MT mini :21 558 600 MT maxi :69 867 800	Offre conforme	7ème
5	MAUBAH VOYAGE	MT mini : MT maxi :	MT mini :15 870 000 MT maxi :55 500 000	MT mini : 15 870 000 MT maxi : 55 500 000	MT mini :18 726 600 MT maxi :65 490 000	Offre conforme	3ème
6	Global Trade Company SARL	MT mini : MT maxi :	MT mini :15 600 000 MT maxi :54 450 000	MT mini :15 600 000 MT maxi :54 450 000	MT mini :18 408 000 MT maxi :64 251 000	Offre conforme	2ème
7	GSI VOYAGE	MT mini : 23 122 000 MT maxi : 67 436 100	MT mini : MT maxi :	MT mini : 23 122 000 MT maxi : 67 436 100	MT mini :27 283 960 MT maxi :79 574 600	Offre hors enveloppe	Non classé
8	DONLET VOYAGES	MT mini :18 680 000 MT maxi :58 800 000	MT mini :22 042 400 MT maxi :69 384 000	MT mini: 17 746 000 MT maxi :55 860 000 Rabais 5% appliqué	MT mini : 20 940 280 MT maxi : 65 914 800	Offre conforme Rabais 5% accordé	5ème
9	EURO WORLD	MT mini : MT maxi :	MT mini :16 662 900 MT maxi :68 616 800	MT mini : 16 662 900 MT maxi : 68 616 800	MT mini :19 662 222 MT maxi :80 967 824	Offre hors enveloppe	Non classé
10	SATGURU TRAVELS	MT mini : MT maxi :	MT mini :15 310 500 MT maxi :53 196 600	MT mini : 15 310 500 MT maxi : 53 196 600	MT mini : 18 066 390 MT maxi :62 771 988	Offre conforme	1er
11	GREAT TO SERVICE SARL	MT mini : 18 821 800 MT maxi :55 491 100	MT mini :22 209 724 MT maxi :65 479 498	MT mini : 18 821 800 MT maxi : 55 491 100	MT mini :22 209 724 MT maxi :65 479 498	Offre conforme	8ème
12	KAISER VOYAGE	MT mini : MT maxi :	MT mini :16 487 000 MT maxi :52 921 000	MT mini :16 487 000 MT maxi :52 921 000	MT mini 19 454 660 MT maxi :62 446 780	Offre conforme	4ème
Attributive provisoire:	***SATGURU TRAVELS pour l'acquisition de billets d'avion pour les missions au profit du Ministère de la Santé, pour un montant minimum de quinze millions trois cent dix mille (15 310 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de cinquante-trois millions cent quatre-vingt et seize mille six cents (53 196 600) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.***						

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Demande de prix *N°2025-00020/MESFPT/SG/DMP du 20/03/2025 pour l'*acquisition de mobiliers et matériels de logement et de bureau au profit de la DGEFTP et de la DGEG et de la DAJC- Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025
Publication de l'avis : Quotidien des marchés N° 4103 du mardi 25 mars 2025
Références de la convocation CAM : N°2025-000183/MESFPT/SG/DMP du 28 mars 2025
Date du dépouillement et de la délibération : 03 avril 2025 - Nombre de soumissionnaires : douze (12)

LOT UNIQUE : ACQUISITION DE MOBILIERS ET MATERIELS DE LOGEMENT ET DE BUREAU AU PROFIT DE LA DGEFTP ET DE LA DGEG ET DE LA DAJC

Budget prévisionnel : 37 500 000 F CFA
Borne inférieure = 30 148 973 F CFA
Seuil de tolérance de 5%= 28 641 524 F CFA

Soumissionnaires	MONTANT LU F CFA		MONTANT CORRIGE F CFA		Rang	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
AST	24 772 500	-	-	-	Non classé	Offre conforme : Item 9 : Coffre-fort : incohérence entre les spécifications techniques proposées et le prospectus fourni (corps du coffre : double paroi en acier 100 mm demandé au lieu de 50 mm sur le prospectus, d'une part et d'autre part le prospectus fourni non conforme aux spécifications techniques demandées) ; Fermeture à pênes rond : diamètre 20 mm demandé au lieu de 23 mm proposé Item 23 : chaise visiteur agent : les spécifications techniques proposées non conformes (Cadre non proposé ; Dossier et assise : rembourrés en mousse spéciale de 5 cm demandé au lieu de cadre en tube rond lourd de 25 x 1,5 mm proposé Le cadre non proposé. Item 30 : Baffle amplificateur de son : les spécifications techniques proposées non conformes (compatibilité, type de contrôleur, taille, durée de vie de la batterie et accessoires non mentionnés). Item 35 : Coffre-fort : incohérence entre les spécifications techniques proposées et le prospectus fourni (corps du coffre : double paroi en acier 100 mm demandé au lieu de 50 mm sur le prospectus, d'une part et d'autre part prospectus fourni non conforme aux spécifications techniques demandées) ; Fermeture à pênes rond diamètre 20 mm demandé au lieu de 23 mm proposé.
ASL/SN Sarl	26 854 000	-	-	-	Non classé	Offre conforme : Item 8 : Photocopieur de grande capacité : Régulateur de tension de 3000 VA pour le photocopieur prospectus non fourni. Item 15 : lampe de bureau : marque et modèle non précisés. Item 17 : Rallonge multi prise parasurtenseur : Boitier : boitier ininflammable demandé au lieu de boitier inflammable proposé. Item 18 : Rallonge multi prise : Modèle non proposé ; Boitier : boitier ininflammable demandé au lieu de boitier inflammable proposé. Item 22 : Guéridon pour salon semi métallique : type de matière : bois et contreplaqué bété demandé au lieu de bois et contreplaqué proposé. Item 36 : Rallonge multi prise : Boitier : boitier ininflammable demandé au lieu de boitier inflammable proposé. Item 41 : Bibliothèque : dimension partie basse : spécifications techniques proposées non conformes (Dimension totale : 180 cm x 90 cm x 50 cm non proposée)
UDM-Afrique	26 445 000	-	-	-	Non classé	Offre non conforme : Item 4 : Vidéo projecteur de moyenne capacité : la puissance lumineuse non proposée ; Interface : spécifications techniques proposées non conformes ; URL du fabricant non précisé. Item 5 : Réfrigérateur 130 l : catalogue ou prospectus non fourni. Item 6 : Régulateur de tension : catalogue ou

						prospectus non fourni. Item 7 : Photocopieur de moyenne capacité : Référence non précisée ; les références des cartouches d'encre d'origine non précisées ; catalogue ou prospectus non fourni ; méthodologie de formation non proposée. Item 8 : Photocopieur de grande capacité : chargeur automatique de documents nombre de feuille non proposé (50 feuilles au moins demandées et aucune proposition) ; Régulateur de tension de 3000 VA pour le photocopieur prospectus non fourni ; les références des cartouches d'encre d'origine non précisées ; catalogue ou prospectus non fourni ; méthodologie de formation non proposée. Item 9 : Coffre-fort : catalogue ou prospectus non fourni. Item 12 : poste téléviseur : catalogue ou prospectus non fourni. Item 13 : Destructeur de document : capacité de la corbeille non précisée ; catalogue ou prospectus non fourni. Item 15 : Lampe de bureau : le type non conforme allogène demandé au lieu d'au moins 300 lumens proposé ; source de lumière non conforme LED demandé au lieu de moins de 10 watts proposé ; luminosité non conforme au moins 300 lumens demandé au lieu de heures au moins proposé ; puissance de la lampe non conforme moins de 10 watts demandés au lieu de modèle à poser, support à métal chromé réglable. Item 25 : Réfrigérateur 130 l : catalogue ou prospectus non fourni. Item 26 : Ventilateur sur pied : catalogue ou prospectus non fourni. Item 28 : Vidéo projecteur de moyenne capacité : catalogue ou prospectus non fourni. Item 30 : Baffle amplificateur de son : catalogue ou prospectus non fourni. Item 33 : poste téléviseur écran 75 LED : catalogue ou prospectus non fourni. Item 35 : Coffre-fort : catalogue ou prospectus non fourni.
EAO	-	33 361 550	-	33 361 550	2ème	Offre conforme
MYRANALE TECH	24 905 000	-	24 905 000	-	1er	Offre conforme Offre dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse conformément aux dispositions de l'Article 115 du Décret 2024-1748/MEF/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
SODIKAD	-	28 492 221	-	-	Non classé	Offre non conforme : Item 5 : Réfrigérateur 130 l : Capacité demandée 130 l au lieu de135 l proposée. Item 8 : Photocopieur de grande capacité : Régulateur de tension de 3000 VA pour le photocopieur prospectus non fourni ; le nombre de cartouches d'encre 5 cartouches d'encre d'origine supplémentaires demandées au lieu de 3 proposées. Item 17 : Rallonge multi prise parasurtenseur : : boitier : plastique ininflammable demandé au lieu de plastique inflammable proposé. Item 18 : Rallonge multi prise : : boitier : plastique ininflammable demandé au lieu de plastique inflammable proposé Item 36 : Rallonge multi prise : boitier : plastique ininflammable demandé au lieu de plastique inflammable proposé.
SLCGB	-	34 520 900	-	34 520 900	3ème	Offre conforme
SN WASS COM Sarl	26 268 026	30 996 240	-	-	Non classé	Offre conforme : Item 5 : Réfrigérateur 130 L : Capacité une incohérence entre le prospectus fourni et les spécifications techniques demandées (130 l

						demandé au lieu de 180 l proposé sur le prospectus). Item 8 : Photocopieur de grande capacité : Régulateur de tension de 3000 VA pour le photocopieur prospectus non fourni. Item 25 : Réfrigérateur 130 l : Capacité une incohérence entre le prospectus fourni et les spécifications techniques demandées (130 l demandé au lieu de 180 l proposé sur le prospectus).
LPA	27 101 000	31 979 180	-	-	Non classé	Offre non conforme : Item 4 : Vidéo projecteur de moyenne capacité : Interface : spécifications techniques proposées incomplètes non conforme. Item 8 : Photocopieur de grande capacité : Formation des utilisateurs : méthodologie de formation non proposée. Item 15 : Lampe de bureau : la marque et le modèle non précisés.
CONGO DISTRIBUTION	-	30 343 700	-	-	Non classé	Offre non conforme : Item 9 : Coffre-fort : prospectus fourni non conforme aux spécification demandées (corps du coffre : double paroi en acier 100mm demandé au lieu de 50 mm proposé Item 35 : Coffre-fort : prospectus fourni non conforme aux spécification demandées (corps du coffre : double paroi en acier 100mm demandé au lieu de 50 mm proposé
ACE Sarl	25 214 625	-	-	-	Non classé	Offre non conforme : Item 5 : Réfrigérateur 130 L : Capacité une incohérence entre le prospectus fourni et les spécifications techniques demandées (130 l demandé au lieu de 135 l proposé sur le prospectus). Item 17 : Rallonge multi prise parasurtenseur : boitier : plastique ininflammable demandé au lieu de plastique inflammable proposé. Item 18 : Rallonge multi prise : boitier : plastique ininflammable demandé au lieu de plastique inflammable proposé. Item 22 : Guéridon pour salon semi métallique : les spécifications techniques proposées non conforme ; type de matière (bois et contreplaqué bété demandé) non proposé ; ossature (en bois bété massif demandé) non proposée. Item 25 : Réfrigérateur 130 l : Capacité une incohérence entre le prospectus fourni et les spécifications techniques demandées (130 l demandé au lieu de 135 l proposé sur le prospectus). Item 36 : Rallonge multi prise : boitier : plastique ininflammable demandé au lieu de plastique inflammable proposé. Item 41 : Bibliothèque : spécifications techniques proposées non conformes : encombrement (l 90 cm x H 180 cm et P 50 cm demandée au lieu du contenu de finitions proposé) non conforme ; finitions non proposées
PEGASUS	24 536 250	-	-	-	Non classé	Offre non conforme : Item 5 : Réfrigérateur 130 L : Capacité une incohérence entre le prospectus fourni et les spécifications techniques demandées (130 l demandé au lieu de 135 l proposé sur le prospectus). Item 17 : Rallonge multi prise parasurtenseur : boitier : plastique ininflammable demandé au lieu de plastique inflammable proposé. Item 18 : Rallonge multi prise : boitier : plastique ininflammable demandé au lieu de plastique inflammable proposé. Item 22 : Guéridon pour salon semi métallique : les spécifications techniques proposées non conforme ; type de matière (bois et contreplaqué bété demandé) non proposé ; ossature (en bois bété massif

						demandé) non proposée. Item 25 : Réfrigérateur 130 l : Capacité une incohérence entre le prospectus fourni et les spécifications techniques demandées (130 l demandé au lieu de 135 l proposé sur le prospectus). Item 36 : Rallonge multi prise : boitier : plastique ininflammable demandé au lieu de plastique inflammable proposé. Item 41 : Bibliothèque : spécifications techniques proposées non conformes : encombrement (l 90 cm x H 180 cm et P 50 cm demandée au lieu du contenu de finitions proposé) non conforme ; finitions non proposées
Attributaire : MYRANALE TECH pour un montant HTVA de vingt-huit millions quatre cent soixante-cinq mille (28 465 000) Francs CFA suite à une augmentation des quantités des items : 5 ; 7 ; 19 ; 22 ; 28 ; 29 et 42, soit une augmentation qui passe respectivement de 3 à 5 ; de 1 à 2 ; de 1 à 2 ; de 1 à 2 ; de 5 à 7 ; de 12 à 16 et de 2 à 3 avec un délai d'exécution de trente (30) jours						

Demande de prix N°2025-N°2025-00021/MESFPT/SG/DMP du 20/03/2025 portant acquisition de mobiliers et matériels de logement et de bureau au profit de la DGECC - Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025
Publication de l'avis : Quotidien des marchés N°4103 du mardi 25 mars 2025
Références de la convocation CAM : Lettre N°2025-00184/MESFPT/SG/DMP du 28 mars 2025
Date du dépouillement et de la délibération : Jeudi 03 avril 2025 - Nombre de soumissionnaires : trente-cinq (35)

Soumissionnaires	**MONTANT LU EN F CFA**		**MONTANT CORRIGE EN F CFA**		**Rang**	**OBSERVATIONS**
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		**Montant prévisionnel = 30 000 000 F CFA TTC Borne inférieure = 23 523 209 F CFA TTC Borne supérieure = 31 825 519 F CFA TTC Limite de tolérance = 22 347 049 F CFA TTC**
IMMO SERVICES 2000	-	24 886 200	-	24 886 200	18ème	Conforme
AMICAL SERVICE TRADING	19 800 000	-	19 800 000	-	Non classé	Non conforme : Table de rangement : Cornière de 45*45*45 mm proposé au lieu de 45*45*4,5 mm ; Destructeur de documents : Choix du type de coupe non précisé dans les spécifications techniques proposées. Le type de coupe dans le prospectus est en particules, ce qui ne correspond pas au type demandé par le DAC.
ENF	-	23 895 000	-	23 895 000	9ème	Conforme
ASL/SN-SARL	21 125 000	-	21 125 000	-	19ème	Conforme
UNIVERS DES MATERIAUX-AFRIQUE	21 575 000	-	21 575 000	-	Non classé	Non conforme : Réfrigérateur : Nombre de portes et la capacité non précisés ; Catalogue ou prospectus des items 10 et 13 non fourni conformément aux points IC 8 (g) des Données particulières du DAC .
E.A.O	-	23 482 000	-	23 482 000	8ème	Conforme en application des dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
MAHME DISTRIBUTION SARL	19 790 000	-	19 790 000	-	5ème	Conforme en application des dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
MYRANALE TECH	19 350 000	-	19 350 000	-	1er	Conforme en application des dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
A2FC	-	24 477 920	-	24 477 920	15ème	Conforme
LIFA BUSINESS CENTER	20 274 000	-	20 274 000	-	10ème	Conforme
RAZAC EQUIPEMENT ET SERVICE	-	24 390 600	-	24 390 600	Non classé	Non conforme : Chaise de fête non proposée ; Étagère des archives avec fond : dimensions non proposées
PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL	-	23 033 600	-	23 033 600	Non classé	Non conforme : Étagère des archives avec fond : hauteur de 200 cm proposée au lieu de 180 cm demandée
SOSAMAF	19 265 000	-	19 265 000	-	Non classé	Non conforme : Étagère des archives avec fond : hauteur de 200 cm proposée au lieu de 180 cm demandée
IMPACT AFRIQUE SARL	-	22 496 700	-	22 496 700	Non classé	Non conforme : Étagère des archives avec fond : hauteur de 200 cm proposée au lieu de 180 cm demandée
AZ NEW CHALLENGE	-	24 259 030	-	23 046 079	4ème	Conforme en application des dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre

						2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
GLOBAL SAMY SARL	-	24 780 000	-	23 034 308	3ème	Conforme en application des dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
ETS.KM DISTRIBUTION	19 830 000	23 399 400	19 830 000	23 399 400	7ème	Conforme en application des dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
CIE	20 340 000	-	20 340 000	-	12ème	Conforme
SEZAM SERVICES	20 288 500	-	20 288 500	-	11ème	Conforme
NEW TRADING	20 340 000	-	20 340 000	-	12ème	Conforme
SLCGB SARL	-	24 243 100	-	24 243 100	Non classé	Non conforme : Fauteuil agent : Dossier et dimension non proposés
SN WASS COM	20 580 000	24 284 400	20 580 000	24 284 400	14ème	Conforme
ICONE DISTRIBUTION SERVICE	19 735 000	-	19 735 000	-	Non classé	Non conforme : Fauteuil agent : Dossier et dimension non proposés ; Chaise visiteur : dimension proposée du Dossier et assise rembourré est de 5 m au lieu de 5 cm
EMS	19 475 000	22 980 500	19 475 000	22 980 500	2ème	Conforme en application des dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
INTERIEUR MAISON SARL	-	24 213 600	-	24 213 600	Non classé	Non conforme : Étagère des archives avec fond : Ossature du tube carré lourd de 30x2cm proposé au lieu de 30x2 mm
TRANSCEND	19 825 000	-	19 825 000	-	6ème	Conforme en application des dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
EZASEK BURKINA	20 303 385	-	20 303 385	-	Non classé	Non conforme : Étagère des archives avec fond : Ossature du tube carré lourd de 30x2cm proposé au lieu de 30x2 mm
BURKINA PROPRE PRESTATIONS	20 354 945	-	20 354 945	-	Non classé	Non conforme : Étagère des archives avec fond : Ossature du tube carré lourd de 30x2cm proposé au lieu de 30x2 mm
BEST PLANETE TECH	-	28 986 700	-	28 986 700	21ème	Conforme
ESYF	-	26 980 700	-	26 980 700	Non classé	Non conforme : Chauffe-eau électrique : marque non précisée ; Réfrigérateur et destructeur de documents : photos fournies en lieu et place de prospectus ou catalogue conformément aux points IC 8 (g) des Données particulières du DAC
NERWAYA CARGO GROUPE CHINE-AFRIQUE	22 350 000	-	22 350 000	-	20ème	Conforme
LPA	21 070 000	24 862 600	21 070 000	24 862 600	17ème	Conforme
CONGO DISTRIBUTION	-	24 500 340	-	24 500 340	16ème	Conforme
AFRIQUE CONFORT EQUIPEMENT	19 701 000	-	19 701 000	-	Non classé	Non conforme : Chauffe-eau électrique : marque non précisée ; Fontaine à eau : marque non précisée
PEGASUS	19 196 000	-	19 196 000	-	Non classé	Non conforme : Chauffe-eau électrique : marque non précisée ; Fontaine à eau : marque non précisée
Attributaire : MYRANALE TECH pour un montant HTVA de vingt-un millions sept cent vingt mille (21 720 000) F CFA soit vingt-cinq millions six-cent vingt-neuf mille six-cents (25 629 600) F CFA TTC après une augmentation des quantités des items suivants :						

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

Résultats provisoires

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNEL DE L'EDUCATION

DEMANDE DE PRIX N□2025-07/INFPE/DG/PRM du 03/03/2025 Pour L'ACQUISITION DE MATERIELS DE PLOMBERIE, D'ELECTRICITE ET DE SPORT AU PROFIT DE INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DE PERSONNELS DE L'EDUCATION (INFPE)
Financement : budget de l'INFPE Exercice 2025 - Publication de l'avis : revue des marchés publics N° ° 4089 du 05 mars 2025
Nombres de soumissionnaires : 26 - Référence de convocation de la CAM lettre N° 2025-O7/INFPE/DG/PRM du 19/03/2025
Date de dépouillement : 24 mars 2025

Lot 1 : Acquisition de matériels de plomberie et électricité pour la DRINFPE du Plateau Central (Loumbila)
E= 6 000 000 ; Moyenne pondérée= 5 534 562 0,85= 4 704 377 ; 1,15= 6 364 746 Seuil de tolérance 5% : 4 469 159

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
ANYS MS	4 193 000 HTVA	4 193 000 HTVA 4 947 740 TTC	Conforme 7è
AGEM MULTI S	4 656 000 HTVA	4 656 000 HTVA 5 494 080 TTC	Conforme 9è
SAYTOSER	4 399 750 HTVA	4 399 750 HTVA 5 191 705 TTC	Conforme 8è
SOCIETE DOUL EMERGENCE	3 927 850 HTVA	3 927 850 HTVA 4 634 863 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais inclus dans la marge de 5% 1er
SERPROCOM	3 996 615 HTVA	3 996 615 HTVA 4 716 006 TTC	Conforme 3è
UDM	4 812 350 HTVA	102 304 200 HTVA 120 718 956 TTC	Non conforme différence entre montant en chiffre et en lettre sur plusieurs Items. Hors enveloppe
EZR	4 022 811HTVA	4 022 811HTVA 4 746 917 TTC	Conforme 5è
GES	3 948 950 HTVA	3 948 950 HTVA 4 659 761 TTC	Conforme 2e
GROUPE JACKIES	4 002 000 HTVA	4 002 000 HTVA 4 722 360 TTC	Conforme 4è
LOG SERVICES	4 155 000 HTVA	3 739 500 HTVA 4 412 610 TTC	(rabais de 10%) Offre anormalement basse
VAFAT SARL	4 100 000 HTVA	4 100 000 HTVA 4 838 000 TTC	Conforme 6è
Attributaire	SOCIETE DOUL EMERGENCE pour un montant de trois millions neuf cent vingt-sept mille huit cent cinquante (3 927 850) francs CFA HTVA soit quatre millions six cent trente-quatre mille huit cent soixante-trois (4 634 863) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.		

Lot 2 : Acquisition de matériels de plomberie et électricité pour la DRINFPE du Sud-Ouest (Gaoua)
E=6 000 000 ; Moyenne pondérée= 5 597 669 0,85= 4 758 019 ; 1,15= 6 437 320 Seuil de tolérance 5% = 4 520 118

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
ANYS MS	4 549 950 HTVA	4 549 950 HTVA 5 248 404 TTC	Conforme 5è
SERPROCOM	3 493 350 HTVA	3 493 350 HTVA 4 122 153 TTC	Offre anormalement basse
GES	4 458 350 HTVA	4 458 350 HTVA 5 260 853 TTC	Conforme 3è
GROUPE JACKIES	4 002 900 HTVA	4 002 900 HTVA 4 723 422 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais inclus dans la marge de 5% 1er
MADOUBA SERVICES	5 326 000 HTVA	5 326 000 HTVA 6 284 680 TTC	Non conforme correction différence entre montant en chiffre et en lettre sur plusieurs Items. Hors enveloppe
SISP-BTP	4 365 750 HTVA	4 365 750 HTVA 5 151 585 TTC	Conforme (erreur de sommation ; variation de +6,8%) 2è
VALFAT-SARL	4 523 800 HTVA	4 523 800 HTVA 5 338 084 TTC	Conforme 4è
Attributaire	***GROUPE JACKIES pour un montant de quatre millions deux mille neuf cents (4 002 900) francs CFA HTVA soit quatre millions sept cent vingt-trois mille quatre cent vingt-deux (4 723 422) francs CFA TTC Le délai d'exécution est de trente (30) jours.***		

Lot 3 : Acquisition de matériels de plomberie et électricité pour la DRINFPE des Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso)
E=6 000 000; Moyenne pondérée= 5 723 320 0,85= 4 864 822 ; 1,15= 6 581 817 ; Seuil de tolérance 5% : 4 621 581

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
ANYS MS	4 447 800 HTVA	4 447 800 HTVA 5 248 404 TTC	Conforme 3è
GEGELEC	4 728 400 HTVA	4 728 400 HTVA 5 579 512 TTC	Conforme 4è
UDM	4 839 400 HTVA	4 839 400 HTVA 5 710 492 TTC	Conforme 5è

EZR	4 135 550 HTVA	4 135 550 HTVA 4 879 949 TTC	Conforme 2è
GES	4 839 400 HTVA	4 839 400 HTVA 5 710 492 TTC	Conforme 5è
GROUPE JACKIES	4 000 800 HTVA	4 000 800 HTVA 4 720 944 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais inclus dans la marge de 5% 1er
VALFAT-SARL	4 455 650 HTVA		Non conforme (absence de lettre de soumission au lot)
FOBANA SERVICES	3 857 600 HTVA		Non conforme (absence de garantie de soumission au lot)
Attributaire	***GROUPE JACKIES pour un montant de quatre millions huit cents (4 000 800) francs CFA HTVA soit quatre millions sept cent vingt mille neuf cent quarante-quatre (4 720 944) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.***		

Lot 4 : Acquisition de matériels de plomberie et électricité pour la DRINFPE de la Boucle du Mouhoun (Dédougou)
E=5 000 000 ; Moyenne pondérée= 4 669 700 0,85= 3 969 245 ; 1,15= 5 370 155 Seuil de tolérance 5%= 3 770 783

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
ANYS MS	3 716 900 HTVA	3 716 900 HTVA 4 385 942 TTC	Conforme 5è
BUREAU KIENYAM	3 861 500 HTVA	3 861 500 HTVA 4 556 570 TTC	Conforme 6è
LATANOU SARL	3 301 250 HTVA	3 301 250 HTVA 3 895 475 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais inclus dans la marge de 5% 1er
EZR	3 552 000 HTVA	3 552 000 HTVA 4 191 360 TTC	Conforme 4è
GROUPE JACKIES	3 321 850 HTVA	3 321 850 HTVA 3 919 783 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais inclus dans la marge de 5% 2è
VALFAT SARL	3 471 500 HTVA	3 471 500 HTVA 4 096 370 TTC	Conforme 3è
Attributaire	***LATANOU SARL pour un montant de trois millions trois cent un mille deux cent cinquante (3 301 250) francs CFA HTVA soit trois millions huit cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent soixante-quinze (3 895 475) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.***		

Lot 5 : Acquisition de matériels de plomberie et électricité pour la DRINFPE de l'Est (Fada-N'Gourma)
E=5 00 000; Moyenne pondérée= 4 649 609 0,85= 3 952 168 ; 1,15= 5 347 051 ; Seuil de tolérance : 3 754 560

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
ANY MS	3 718 710 HTVA	3 718 710 HTVA 4 388 078 TTC	Conforme 5è
BLSB	3 142 000 HTVA	3 222 000 HTVA 3 801 960 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais inclus dans la marge de 5% 1er
SERPROCOM	3 581 000 HTVA	3 581 000 HTVA 4 225 580 TTC	Conforme 3è
GROUPE JACKIES	3 320 200 HTVA	3 320 200 HTVA 3 917 836 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais inclus dans la marge de 5% 2è
LOG SERVICES	4 000 000 HTVA	3 600 000 HTVA 4 248 000 TTC	Conforme 3è (Rabais de 10%)
VALFAT SARL	3 607 700 HTVA	3 607 700 HTVA 4 257 086 TTC	Conforme 4è
Attributaire	***BLSB pour un montant de trois millions deux cent vingt-deux mille (3 222 000) francs CFA HTVA soit trois millions huit-un mille neuf cent soixante (3 801 960) francs CFA TTC Le délai d'exécution est trente (30) jours.***		

Lot 6 : Acquisition de matériels de plomberie et électricité pour la DRINFPE du Centre-Est (Tenkodogo)
E=5 00 000; Moyenne pondérée= 4 725 409 0,85= 4 016 598 ; 1,15= 5 434 221 ;Seuil de tolérance 5%= 3 815 768

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
ANYS MS	4 163 500 HTVA	4 163 500 HTVA 4 912 930 TTC	Conforme 7è
BLSB	3 202 000 HTVA	3 238 000 HTVA 3 820 840 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais inclus dans la marge de 5% 1er
SERPROCOM	3 507 650 HTVA	3 507 650 HTVA 4 139 027 TTC	Conforme 3è

GROUPE JACKIES	3 385 700 HTVA	3 385 700 HTVA 3 995 126 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais inclus dans la marge de 5% 2è
KISWENDSIDA UNIVERSEL	3 831 350 HTVA	3 831 350 HTVA 4 520 993 TTC	Conforme 6è
LOG SERVICES	4 150 000 HTVA	3 818 000 HTVA 4 505 240 TTC	Conforme 5è (Rabais de 8%)
VALFAT SARL	3 680 500 HTVA	3 680 500 HTVA 4 342 990 TTC	Conforme 4è
Attributaire	***BLSB pour un montant de trois millions deux cent trente-huit mille (3 238 000) francs CFA HTVA soit trois millions huit-vingt mille huit cent quarante (3 820 840) francs CFA TTC Le délai d'exécution est trente (30) jours***		

Lot 7 : Acquisition de matériels de plomberie et électricité pour la DRINFPE du Nord (Ouahigouya)
E=5 000 000; Moyenne pondérée= 4 694 689 0,85= 3 990 486 ; 1,15= 5 398 893 ;Seuil de tolérance 5%= 3 790 962

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
ANYS MS	3 690 000 HTVA	3 690 000 HTVA 4 354 200 TTC	Conforme 6è
GROUPE LONGA	3 662 500 HTVA	3 662 500HTVA 4 321 750 TTC	Conforme 4è
LATANOU SARL	3 687 000 HTVA	3 687 000 HTVA 4 350 660 TTC	Conforme 5è
SERPROCOM	3 333 250 HTVA	3 333 250 HTVA 3 933 235 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais inclus dans la marge de 5% 2è
GIRAFE IINTER CS	3 358 500	13 753 500 HTVA 16 229 130 TTC	Non conforme : différence entre montant en chiffre et en lettre sur plusieurs Items. Hors enveloppe
GROUPE JACKIES	3 327 500 HTVA	3 327 500 HTVA 3 926 450 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais inclus dans la marge de 5% 1er
LOG SERVICES	4 200 000 HTVA	3 780 000 HTVA 4 460 400 TTC	Conforme 8è (Rabais de 10%)
VALFAT SARL	3 501 000 HTVA	3 501 000 HTVA 4 131 180 TTC	Conforme 3è
ZIZ ELECTRIC	3 704 300 HTVA	3 704 300 HTVA 4 371 074 TTC	Conforme 7è
Attributaire	***GROUPE JACKIES pour un montant de trois millions trois cent vingt-sept mille cinq cents (3 327 500) francs CFA HTVA soit trois millions neuf cent vingt-six mille quatre cent cinquante (3 926 450) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours***		

Lot 8 : Acquisition de matériels de plomberie et électricité pour la Direction Générale
E=5 000 000; Moyenne pondérée= 4 633 722 0,85= 3 938 664 ; 1,15= 5 328 780 ;Seuil de tolérance 5%= 3 741 730

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
ANYS MS	3 383 000 HTVA	3 383 000 HTVA 3 991 940 TTC	Conforme 3è
AGEM MS	3 625 000 HTVA	3 625 000 HTVA 4 277 500 TTC	Conforme 7è
GEGELEC	3 440 000 HTVA	3 440 000 HTVA 4 059 200 TTC	Conforme 4è
GROUPE LONGA	3 125 000 HTVA	3 125 000 HTVA 3 687 500 TTC	Offre anormalement basse
LATANOU SARL	3 245 000 HDTV	3 245 000 HTVA 3 829 100 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais inclus dans la marge de 5% 1er
SAYTOSER	4 329 420TTC	3 669 000 HTVA 4 329 420 TTC	Conforme 8è
SERPROCOM	3 607 500 HTVA	3 607 500 HTVA 4 256 850 TTC	Conforme 6è
GROUPE JACKIES	3 325 750 HTVA	3 325 750 HTVA 3 924 385 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais inclus dans la marge de 5% 2è
LOG SERVICES	3 900 000 HTVA	3 705 000 HTVA 4 371 900 TTC	9è (Rabais de 5%)
VALFAT SARL	3 487 500 HTVA	3 487 500 HTVA 4 115 250 TTC	Conforme 5è
Attributaire	***LATANOU SARL pour un montant de trois millions deux cent quarante-cinq mille (3 245 000) francs CFA HTVA soit trois millions huit cent vingt-neuf mille cent (3 829 100) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente***		

	(30) jours.

Lot 9: Acquisition de petits matériels de sport pour l'INFPE
E=3 00 000; Moyenne pondérée= 2 786 184 0,85= 2 368 256 ; 1,15= 3 204 112 ;Seuil de tolérance 5%= 2 249 844

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
ANYS MS	2 035 900 HTVA	2 035 900 HTVA 2 402 362 TTC	Conforme 3è
BLSB	1 868 500 HTVA	1 868 500 HTVA 2 204 830 TTC	Offre anormalement basse
BUMANI GROUPE	2 110 800 HTVA	2 110 800 HTVA	Conforme 5è
GROUPE LONGA	1 906 600 HTVA	1 906 600 HTVA 2 249 788 TTC	Offre anormalement basse
LATANOU SARL	2 277 000 HTVA	2 277 000 HTVA 2 686 860 TTC	Conforme 8è
ENGCI SARL	2 207 500 HTVA	2 207 500 HTVA 2 604 850 TTC	Conforme 7è
GIRAFE INTER CS	2 001 900 HTVA	2 001 900 HTVA 2 362 242 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais inclus dans la marge de 5% 1er
MADOUBA SERVICES	2 090 100 HTVA	2 772 800 HTVA 3 271 904 TTC	Non conforme Hors enveloppe
SERVICE COMMERCE DU FASO	2 165 300 HTVA	2 165 300 HTVA 2 555 054 TTC	Conforme 6è
SISP-BTP	2 019 500 HTVA	2 019 500 HTVA 2 383 010 TTC	Conforme 2è
SPORT CENTER	2 090 100 HTVA	2 090 100 HTVA 2 466 318 TTC	Conforme 4è
VALFAT SARL	2 300 000 HTVA	2 300 000 HTVA 2 714 000 TTC	Conforme 9è
Attributaire	***GIRAFE INTER CS pour un montant de deux millions mille neuf cents (2 001 900) francs CFA HTVA soit deux millions trois cent soixante-deux mille deux-cent-quarante-deux (2 362 242) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours***		

LABORATOIRE NATIONAL DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Demande de Propositions Allégée n°2025-001/LNBTP/DG/PRM du 27 mars 2025 pour le recrutement d'un consultant/Cabinet chargé de la conception et de la mise en place de la démarche qualité ISO 9001 version 2015 au profit du laboratoire national du batiment et des travaux publics suite à la manifestation d'intérêt n° 2025-001/LNBTP/DG/PRM du 11 février 2025. Financement : Budget LNBTP, gestion 2025 ; Publication : RMP n° 4102 du 24 mars 2025 ; Date de dépouillement : 04 avril 2025. Date de délibération : 10 avril 2025 ; Nombre de plis reçus : Trois (03) ; Méthode de sélection : Budget déterminé : Quarante millions (40 000 000) F CFA TTC ; Convocation : lettre n°2025-001/LNBTP/DG/PRM du 01/04/2025. Score Minimum requis : 80 points

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT/CABINET CHARGE DE LA MISE EN PLACE DE LA DEMARCHE QUALITE ISO 9001 VERSION 2015

Soumissionnaires	Evaluation technique		Evaluation financière					Observations
	Score technique obtenu	Classement	Montant Lu		Montant corrigé		Classement	
			HT	TTC	HT	TTC		
GROUPPEMENT QSE CONSULTING	93	2ème	-	40 000 000		40 000 000	2ème	Retenu
AFRIQUE COMPETENCES	97	1er	-	40 000 000		40 000 000	1er	Retenu
GROUPEMENT CFGG-BF/CFGG SARLU	90	3ème	29 850 000		29 850 000		3ème	Retenu
Attributaire	***AFRIQUE COMPETENCES est retenue pour la négociation financière conformément à l'article 74 du décret n°2024-1748/PRES-TRANS/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Le montant provisoire de l'attribution est de quarante millions (40 000 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de dix (10) mois.***							

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de Prix N°0005/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI pour les travaux de réhabilitation et d'aménagement des châteaux d'eau au profit de l'ONEA, **Financement :** Budget ONEA, gestion 2024 - **Publication :** Revue des marchés publics n°4067 du 03/02/2025
Date d'ouverture des plis : 07/02/2025
– **Lot unique** - **Nombre de plis** : Deux (02) - **Date de délibération :** 18/02/2024.

Lot 1 : Travaux de réhabilitation et d'aménagement des châteaux d'eau au profit de l'ONEA

SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		Budget prévisionnel : 20 795 000 FCFA TTC Borne inferieure (0,85M) 16 390 785 FCFA Borne supérieure (1,15M) 22 175 768 FCFA
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
RATEBA SERVICES	-	17 015 692	-	17 015 692	**Offre conforme classée 1ere**
ETADI	-	20 694 244	-	20 694 244	**Offre non conforme** Attestations de visite de sites non fournies en totalité 3 attestations de visites sur cinq(05).
ATTRIBUTAIRE	***RATEBA SERVICES*** *pour un montant de* ***dix-sept millions quinze mille six cent quatre-vingt-douze (17 015 692) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois*** .				

Résultats provisoires

UNIVERSITE THOMAS SANKARA

Demande de prix n° 2025-00003/MESRI/SG/UTS/P/PRCP pour l'entretien et la réparation du matériel roulant au profit de l'Université Thomas SANKARA (marché à commandes).
Financement : Budget de l'Université Thomas SANKARA, gestion 2025
Référence de l'avis : quotidien n° 4097 du lundi 17 mars 2025. Date d'ouverture des plis : 26/03/2025
Référence de la lettre d'invitation de la CAM : N°2025-012/MESRI/SG/UTS/P/PRCP du 19 mars 2025
Nombre de soumissionnaires ayant déposé leurs offres : lot1 : 07 - lot2 : 02

N° pli	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA TTC		Rang	Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
LOT 1: Entretien et réparation des véhicules à quatre (04) roues au profit de l'Université Thomas SANKARA M=0,6E+0,4P, E=22 000 000 F TTC, P=17 656 065,65; M= (0,6*22 000 000) +(0,4*17 656 065,65) = 20 262 426,26 20 262 426,26*0,85=17 223 062,32; 20 262 426,26*1,15= 23 301 790,20; seuil de tolérance 0,85M*0,95=16 361 909,20							
01	GZH	9 435 303,42	17 448 337,68	9 435 303,42	17 448 337,68	Non classé	Rabais de 16,35% sur les montants HTVA ; Diplôme de BEP fourni pour le chef d'atelier au lieu du BAC demandé ; les prix unitaires des items suivants ne sont pas réalistes : item 3)g- remplacer les amortisseurs neufs avant et arrière de suspension =25 000; ;17)a-remplacer les bougies d'allumage = 3000 ;18)n-remplacer les amortisseurs avant et les amortisseurs arrière de suspension =15 000 ;18)s-faire la tôlerie et la peinture du véhicule =50 000 ; 21)g-fournir et remplacer les amortisseurs avant et arrières=15 000 ; 22)f- remplacer les plaquettes de frein avant et les garnitures arrière de frein=8000 ;25)c-faire un échange standard du moteur (nouveau bloc moteur) =125 000 ;27)g-remplacer les plaquettes de frein et les garnitures de frein avant arrière = 500 000 ;27)h-remplacer les rotules des biellettes de direction =500 000. Offre déséquilibrée et rejetée conformément à l'article 116 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024
02	GARAGE Sawadogo Alphonse	10 665 454,84	17 035 598,11	10 665 454,84	17 035 598,11	Non classé	Rabais de 19,3% sur les montants HTVA ; les prix unitaires des items suivants ne sont pas réalistes : 1)b-nettoyer les bougies d'allumage=51 000 ;2)f-remplacer la crémaillère de direction=17 500 ; 26)c-remplacer la crémaillère de direction=21 000; 2)j-remplacer l'ampoule du feu de stop gauche=63 000 ;22)j-compléter l'écrou de fixation de la roue arrière droite=40 500 ; 22)f-remplacer les plaquettes de frein avant et les garnitures de frein arrière=127 500 ; 25)c- faire un échange standard du moteur (nouveau bloc moteur)=221 000 Offre déséquilibrée et rejetée conformément à l'article 116 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024
03	GERA	10 117 995,79	16 301 035,40	10 117 995,79	16 301 035,40	Non classé	Rabais de 16,78% sur les montants HTVA; Différence criarde entre montants en chiffres et en lettres au niveau des items suivants à des fins inavouées : 2)f ;2)g ;3)f ;3)g ;3)h ;4)j ;5)b ;6)a ;6)b ;9)a ;9)h;11)i ;19)e ;21)a 21)b ;21)c ; 21)k ;22)c ;24)d ;25)c ;27)h ;27)o. Les prix unitaires des items suivants

							ne sont pas réalistes : 3) g- ;9) h-faire la tôlerie et la peinture de tout le véhicule=50 000 ; 3) h-remplacer le bloc de feu arrière gauche=300 000 ; 6) a-nettoyer les tuyauteries du système EGR=500 000 ;14) a-bruit caractéristique dans le moteur (déposer le moteur et remplacer les paliers et les coussinets de bielles) =5000 ; 21) a-rechemiser le moteur=5000 ; 27) b-remplacer le compresseur du climatiseur=30 000 Offre déséquilibrée et rejetée conformément à l'article 116 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024
04	GARAGE MCS SOLIDARITE /GMS	9 819 411,30	17 747 772,30	10 545 819	20 189 841	1er	Augmentation des quantités à hauteur de 14,99 % au niveau des items 14-c ; 27-n et 25-c. Quantités supplémentaires Item 14-c : mini=5 et maxi=8 Item 27-n : mini=1 et maxi=3 Item 25-c : mini=1 et maxi=2 Offre conforme
05	GARAGE DE L'ESPOIR BITIE ISSA	8 808 720,06	17 483 667,06	8 808 720,06	17 483 667,06	Non classé	Rabais de 7% sur les montants TTC. Les prix unitaires des items suivants ne sont pas réalistes : 1)a-fixer correctement la batterie=35 000 ; 1)b-nettoyer les bougies d'allumage=50 000 ; 1)c-remplacer le pare-brise=2000 ; 2)f-remplacer la crémaillère de direction=1000 ; 2)j-remplacer l'ampoule du feu de stop gauche=80 000 ;3)i-rechemiser le moteur=500 ; 3)j-remplacer le balai d'essuie-glace arrière=75 000 ; 4)e-remplacer la courroie d'alternateur=250 000 ; 9)h-faire la tôlerie et la peinture de tout le véhicule=750 ;14)c-remplacer la batterie d'allumage 12V-80A=500 ; 25)c-faire un échange standard du moteur (nouveau bloc moteur)=750 Offre déséquilibrée et rejetée conformément à l'article 116 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024
06	GARAGE ZOUNGRANA	11 254 840,00	17 755 519,00	11 254 840,00	17 755 519,00	2ème	Offre conforme
08	G.P. A	9 671 121,88	17 708 700,73	9 671 121,88	17 708 700,73	Non classé	Rabais de 19,5% sur les montants HTVA. Les prix unitaires des items suivants ne sont pas réalistes : 7) b-compléter le gaz du compresseur de climatisation=90 000 ; 11) a-remplacer les bougies d'allumage=4000 ; 19) a- remplacer les bougies d'allumage=1000 ; 18) a-rechemiser le moteur=60 000 ; 18) b-remplacer la courroie de distribution=160 000 ;18)p-remplacer les silentblocs des lames des ressorts arrière=2000 ; 25) c-faire un échange standard du moteur (nouveau bloc moteur) =100 000 Offre déséquilibrée et rejetée conformément à l'article 116 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024

LOT 2 : Entretien et réparation des engins à deux (02) roues au profit de l'Université Thomas SANKARA
M=0,6E+0,4P; E=1 800 000 TTC; P=1 675 600; M= (0,6*1 800 000) + (0,4*1 675 600) =1 750 240
1 750 240*0,85= 1 487 704 ; 1 750 240*1,15= 2 012 776 ; seuil de tolérance 0,85M*0,95=1 413 318,80

N° pli	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA TTC	Montants corrigés en FCFA TTC	Rang	Observations

		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
07	EKAM	1 605 390	2 046 120	1 605 390	2 046 120	Non classé	Montant hors enveloppe financière, Offre non conforme
09	ECOPF	1 424 850	1 693 890	1 474 410	1 798 320	1er	Augmentation des quantités à hauteur de 7,32 % au niveau des items A-2; A-4 ; E-4 et I-4. Quantités supplémentaires Item A-2 : mini=1 et maxi=3 ; Item A-4 : mini=1 et maxi=2 ; Item E-4 : mini=3 et maxi=7 ; Item I-4 : mini=2 et maxi=4. Offre conforme

Attributaires provisoires :
Lot 1 : GARAGE MCS SOLIDARITE /GMS
Au lieu de : neuf millions huit cent dix-neuf mille quatre cent onze (9 819 411) francs CFA TTC comme montant minimum et dix-sept millions cinq cent cinquante-six mille six cent douze (17 556 612) francs CFA TTC comme montant maximum avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande de l'année budgétaire 2025 ;
Lire : pour un montant minimum de dix millions cinq cent quarante-cinq mille huit cent dix-neuf (10 545 819) francs CFA TTC et un montant maximum de vingt millions cent quatre-vingt-neuf mille huit cent quarante-un (20 189 841) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande de l'année budgétaire 2025, soit une augmentation des quantités à hauteur de 14,99%.
Lot 2 : ECOPF
Au lieu de : un million quatre cent dix-huit mille neuf cent cinquante (1 418 950) francs CFA TTC comme montant minimum et un million six cent soixante-quinze mille six cents (1 675 600) francs CFA TTC comme montant maximum.
Lire : pour un montant minimum de un million quatre cent soixante-quatorze mille quatre cent -dix (1 474 410) FCFA TTC et un montant maximum de un million sept cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent vingt (1 798 320) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande de l'année budgétaire 2025, soit une augmentation des quantités à hauteur de 7,32%. Le montant minimum hors taxes est de un million deux cent quarante-neuf mille cinq cents (1 249 500) francs CFA et le montant maximum hors taxes est de un million cinq cent vingt-quatre mille (1 524 000) francs CFA.

Demande prix n° 2025-00004/MESRI/SG/UTS/P/PRCP pour l'achat de billets d'avion au profit de l'Université Thomas SANKARA (marché à commandes) - Financement : Budget de l'Université Thomas SANKARA, gestion 2025
Référence de l'avis : quotidien n° 4097 du lundi 17 mars 2025, date d'ouverture des plis : 26/03/2025
Référence de la lettre d'invitation de la CAM : N°2025-013/MESRI/SG/UTS/P/PRCP du 19 mars 2025
Nombre de soumissionnaires ayant déposé leurs offres : lot unique : 14

N° pli	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA HTVA		Montants corrigés en FCFA		Rang	Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
LOT 1 : Achat de billets d'avion pour le transport du personnel à l'extérieur au profit de l'Université Thomas SANKARA M=0,6E+0,4P, E=45 000 000 FCFA TTC, P=37 012 412,50; M= (0,6*45 000 000) + (0,4*37 012 412,50) = 41 804 965 41 804 965*0,85=35 534 220,25; 41 804 965*1,15= 48 075 709,75; Seuil de tolérance: 0,85M*0,95=33 757 509,24							
01	EASY TRAVEL SARL	21 400 000	32 450 000	21 400 000	32 450 000	Non classé	Offre anormalement basse, non retenue
02	OMEGA VOYAGES	28 991 500	42 794 800	28 991 500	42 794 800	7ème	Offre conforme
03	EVASION VOYAGES	27 448 900	39 968 200	27 448 900	39 968 200	6ème	Offre conforme
04	SILGA VOYAGE SARL	25 984 200	38 244 300	25 984 200	38 244 300	5ème	Pièces administratives non fournies suite à la lettre N°2025-018/MESRI/SG/UTS/P/PRCP du 26/03/2025 Offre non retenue
05	GLOBAL TRADE COMPANY	23 450 000	35 600 000	23 450 000	35 600 000	2ème	Offre conforme
06	AGENCE TALBYA	28 100 000	39 150 000	28 100 000	39 150 000	Non classé	Prix unitaires proposés non réalistes dans les items 2,3,4,5,7 et 8. Offre déséquilibrée et rejetée conformément à l'article 116 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024
07	MAUBAH VOYAGES	23 800 000	36 040 000	23 800 000	36 040 000	3ème	Offre conforme
08	IRIS TOURS AND TRAVEL	25 800 000	36 800 000	25 800 000	36 800 000	Non classé	Prix unitaires proposés non réalistes dans les items 2,4,5,7 et 8. Offre déséquilibrée et rejetée conformément à l'article 116 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024
09	AFRIMALIA TRAVEL	25 317 200	35 749 000	25 317 200	35 749 000	Non classé	Prix unitaires proposés non réalistes dans les items 2,3,4,5,7 et 8. Offre déséquilibrée et rejetée conformément à l'article

							116 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024
10	REHOBOTH VOYAGE	23 690 000	40 090 000	23 690 000	40 090 000	Non classé	Prix unitaires proposés non réalistes dans les items 1,2,3,4,6,7 et 8. Offre déséquilibrée et rejetée conformément à article 116 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024
11	SKILL TRAVEL	23 705 000	40 350 000	23 705 000	40 350 000	Non classé	Prix unitaires proposés non réalistes dans les items 1,3,4,6,7 et 8. Offre déséquilibrée et rejetée conformément à l'article 116 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024
12	KAISER VOYAGE	24 585 000	36 125 000	24 585 000	36 125 000	4ème	Pièces administratives non fournies suite à la lettre N°2025-018/MESRI/SG/UTS/P/PRCP du 26/03/2025 Offre non retenue
13	SATGURU TRAVELS ET TOURS SERVICE	23 120 900	34 877 000	25 931 700	39 998 600	1er	Offre anormalement basse et maintenue dans le classement car elle est supérieure au seuil de tolérance et confirmation des prix par lettre n°2025/DG-STTS/OUA-012014 du 07/04/2025. Augmentation des quantités à hauteur de 14,68 % au niveau des items 1 et 5. Quantités supplémentaires Item 1 : mini=4 et maxi=7 Item 6 : mini=1 et maxi=2 Offre conforme
14	EURO WORLD	22 400 000	36 050 000	22 400 000	36 050 000	Non classé	Prix unitaires proposés non réalistes dans les items 1,2,3,4 et 5. Offre déséquilibrée et rejetée conformément à l'article 116 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024

Attributaire provisoire :
<u>Lot unique</u> : Satguru Travels et Tours Service
<u>Au lieu de</u> : vingt-trois millions cent vingt mille neuf cents (23 120 900) FCFA HTVA comme montant minimum et trente-quatre millions huit cent soixante-dix-sept mille (34 877 000) FCFA HTVA comme montant maximum avec un délai de livraison de trois (03) jours par commande de l'année budgétaire 2025 ;
<u>Lire</u> : pour un montant minimum de vingt-cinq millions neuf cent trente un mille sept cents (25 931 700) FCFA HTVA et un montant maximum de trente-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille six cents (39 998 600) FCFA HTVA avec un délai de livraison de trois (03) jours par commande de l'année budgétaire 2025, soit une augmentation des quantités à hauteur de 14,68%.

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Avis à Manifestation d'intérêt n°2024-030M/MARAH/SG/DMP du 11/09/2024 relative à la sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration des Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) dans les Régions du Sud-Ouest et Nord au profit du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel

Reference et objet de la procédure : Manifestation d'intérêt n°2024-030M/MARAH/SG/DMP du 11/09/2024 relative à la sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration des Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) dans les Régions du Sud-Ouest et Nord au profit du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel.

Service bénéficiaire : P2-P2RS ; **Date d'ouverture et d'examen des plis reçus :** 26 novembre 2024 à 09h00 ;

Nombre de prestataires consultés : Quatre (04) ; **Nombre de plis reçus :** Quatre (04).

Financement : Don FAD N°2100155042219 du 27/02/2023

Publication de l'avis à manifestation d'intérêt : Revue des Marchés Publics N° 4008 du mardi 12 Novembre 2024

Soumissionnaires	Etablissement de la liste restreinte : Exigences minimales			Critère d'évaluation de la liste restreinte		Total des points	Proposition financière	Rang	Observations
	Avoir un niveau minimum BAC + 5 ou équivalent en géographie, développement local, pédologie, agronomie, génie rural ou tout autre domaine connexe	Avoir plus de cinq (05) ans dans le domaine des projets de développement rural ou de développement territorial	Observations	Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir 30 points	Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR 70 points				
GUELBEOGO Sidiki	Conforme	9 ans	Retenu	29 pts	45 pts	74 pts	N/A	Non classé	Déjà attributaire d'une manifestation d'intérêt relative à la sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration des POAS dans les régions du Centre Sud et du Centre Ouest qui se déroulera à la même période que la présente manifestation
SANON Abdramane	Conforme	11 ans	Retenu	30 pts	40 pts	70 pts	10 999 550 FCFA HTVA	1er	**Points forts** **-** bonne qualification générale avérée pour la mission **;** -expérience en élaboration de plan communal de développement
ILBOUDO Adama	Conforme	11 ans	Non Retenu	30 pts	05 pts	35 pts	N/A	Non classé	**Points forts** - bonne qualification générale avérée pour la mission; **Point faibles** - Inaptitude à l'utilisation du modèle RUSLE ; -- pas de connaissance des pratiques agros écologiques et de la restauration des sols
YAMEOGO Jean Olivier	Conforme	6 ans	Non Retenu	26 pts	00 pts	26 pts	N/A	Non classé	**Points forts** **-** bonne qualification générale avérée pour la mission ; **Point faibles** - Aucune expérience en élaboration de plan communal de développement -Pas de connaissance des pratiques agros écologiques et de la restauration des sols
Consultant retenu	Le consultant **SANON Abdramane, classé est retenu** pour l'élaboration des Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) dans les Régions du Sud-Ouest et Nord au profit du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel, avec une proposition financière d'un montant de **dix millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent cinquante (10 999 550) FCFA HTVA** et avec un délai d'exécution de **soixante (60)**								

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA MOBILITE

DEMANDE DE PRIX N°2025-0005/MATM/SG/DMP DU 18/03/2025 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DANS LES DRM AU PROFIT DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA MOBILITE (MATM)

FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2025 ; **PUBLICATION DE L'AVIS** : Quotidien N°4104 du mercredi 26 mars 2025 ;
DATE DE DEPOUILLEMENT : Vendredi 04 Avril 2025 ; **DATE DE DELIBERATION : 10 Avril 2025 ; Nombre des plis reçus** : 05

soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		M Moyenne pondérée (0,6xE+0,4xP)	Borne anormalement basse (Mx0,85)	Borne anormalement élevée (Mx1,15)	Tolérance de 5% de 0,85	Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC						
HPL International SARL	51 445 500	60 705 690	51 445 500	60 705 690					2ème	**Conforme**
CHEVAL BLANC SARL	47 45 7 000		47 457 000	55 999 260					**Non classé**	**Non Conforme.** L'Attestation de Non Engagement du Trésor Public ; L'Attestation d'Inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ; Le Certificat de Non Faillite. Ces pièces Administratives ci dessus citées n'ont pas été complétées malgré la correspondance N° 2025-000005 du 04 Avril 2025 La correspondance a été déchargée par Monsieur ZONGO Casmir le jour du dépouillement.
MINERE TRAVAUX ET PRESTATION (MTP) SARL	48 960 000		48 960 000	57 772 800	57 855 565	55 370 892	74 913 560	52 602 347	**Non classé**	**Non Conforme.** La qualification de Monsieur SAWADOGA Boubakari ne correspond pas à celle demandée dans le dossier. Qualification professionnelle il est **soudeur au lieu de Sondeur ;** Sur son attestation de disponibilité, il est **soudeur au lieu de Sondeur ;** Sur son CV il est **soudeur au lieu de Sondeur.**
T.D.G INTER SARL		55 005 440	45 104 687	55 005 440					**1er**	**Conforme** après confirmation du prix de l'offre (seuil de tolérance)
CHRIST FORAGE	59 022 000	69 645 960	59 022 000	69 645 960					**Non classé**	**Non Conforme.** **Matériel** Item 01: Camion Benne Basculante 02 exigés dans le dossier au lieu d'un camion Benne Basculante, Item 02 : Camionnette 02 exigés dans le dossier au lieu d'une camionnette. Item 06: Véhicule de liaison Pick up (4x4) 02 exigés dans le dossier au lieu d'un Véhicule de liaison Pick up

ATTRIBUTAIRE : T.D.G **INTER SARL** pour un montant **de Cinquante-cinq millions cinq mille quatre cent quarante (55 005 440) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE-EST

Demande de prix n°2025-003/RCES/PBLG/CZBR du 20 février 2025 pour des travaux de construction de boutiques de rue; publié dans la revue des marchés publics n°4095 du jeudi 13 mars 2025 ; Date de convocation de la CCAM : 14 mars 2025 ;
Date de dépouillement : 21 mars 2025 ; Date de délibération : 25 mars 2025 ;
Nombre de plis reçu : 04 - Nombre de lot : 02
Lot 1 : 04 et lot 2 : 04

Soumissionnaires	Montant HT lu en FCFA	Montant TTC en FCFA lu	Montant HT corrigé en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observations
Lot 1 : travaux de construction de 10 boutiques de rue à Zabré/ville					
ONYX	12 969 149	15 303 596	12 999 149	15 338 996	**Offres conformes (2è) :** la variation du montant de l'offre est due à une erreur de sommation.
BMS Sarl	11 858 023	13 985 387	11 790 021	13 912 225	**Offres conformes (1er) :** la variation du montant de l'offre est due à une erreur de sommation.
Entreprise de Construction de Bâtiment-Nouvelle Vision/ECB-NOVIS	11 860 898	13 995 859	11 912 398	14 065 630	**Offres non conformes :** planning d'exécution non signé par le gérant de l'entreprise ; la variation du montant de l'offre est due à une erreur de sommation
INNOVATION BURKINA	13 010 090	15 351 906	13 163 965	15 533 479	**Offres non conformes :** absence de certificat de visite de site ; la variation du montant de l'offre est due à une erreur de sommation.
Lot 2 : travaux de construction de 10 boutiques de rue à Zabré/ville					
ONYX	12 969 149	15 303 596	12 999 149	15 338 996	**Offres conformes (2è) :** la variation du montant de l'offre est due à une erreur de sommation.
BMS Sarl	11 450 903	13 512 065	12 060 653	14 231 571	**Offres conformes (1er) :** la variation du montant de l'offre est due à une erreur de sommation.
Entreprise de Construction de Bâtiment-Nouvelle Vision/ECB-NOVIS	11 860 898	13 995 859	11 910 898	14 054 860	**Offres non conformes :** Planning d'exécution non signé par le gérant de l'entreprise ; même personnel déjà utilisé au lot 1 ; la variation du montant de l'offre est due à une erreur de sommation.
INNOVATION BURKINA	12 574 840	14 838 311	12 470 965	14 715 739	**Offres non conformes :** absence de certificat de visite de site ; même personnel déjà utilisé au lot 1 ; même matériel déjà utilisé pour le lot 1 ; la variation du montant de l'offre est due à une erreur de sommation.
Attributaires	Lot 1 : l'Entreprise de Bérénice Multi Services/BMS Sarl comme attributaire pour un montant de onze millions huit cent cinquante-huit mille vingt-trois (11 858 023) francs CFA hors TVA et treize millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille trois cent quatre-vingt-sept (13 985 387) francs CFATTC, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours. Lot 2 : l'Entreprise de Bérénice Multi Services/BMS Sarl comme attributaire pour un montant de Onze millions quatre cent cinquante mille neuf cent trois (11 450 903) francs CFA hors TVA et treize millions cinq cent douze mille soixante-cinq (13 512 065) francs CFATTC, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

Demande de prix n°2025-001/RCES/PBLG/CZBR du 20 février 2025 pour des travaux de finition du bâtiment annexe de la mairie de Zabré; publié dans la revue des marchés publics n°4095 du jeudi 13 mars 2025 ; Date de convocation de la CCAM : 14 mars 2025 ;
Date de dépouillement : 21 mars 2025 ; Date de délibération : 25 mars 2025 ;
Nombre de plis reçu : 01 ; Nombre de lot : lot unique.

Soumissionnaires	Montant HT lu en FCFA	Montant TTC en FCFA lu	Montant HT corrigé en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observations
Lot unique : travaux de finition du bâtiment annexe de la mairie de Zabré					
Entreprise de Construction de Bâtiment-Nouvelle Vision (ECB-NOVIS)	35 296 500	41 649 870	35 296 500	41 649 870	**Offres conformes (1er)**
Attributaire	***Lot unique : Entreprise de Construction de Bâtiment-Nouvelle Vision (ECB-NOVIS) comme attributaire pour un montant de Trente-cinq millions deux cent quatre-vingt-seize mille cinq cents (35 296 500) francs CFA hors TVA et Quarante et un millions six cent quarante-neuf mille huit cent soixante-dix (41 649 870) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.***				

Résultats provisoires

REGION DE L'EST

DEMANDE DE PRIX N° :2025-005/MS/SG/CHR-FG/DG/PRCP du 24/03/2025 POUR L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET D'IMPRIMES CLINIQUES ET ADMINISTRATIFS
Deux (02) lots :
Lot 1 : Achat de fournitures de bureau ;
Lot 2 : Achat d'imprimés cliniques et administratifs ;
Date d'ouverture : 04 avril 2025- Date de délibération : 11 avril 2025 - Financement : budget CHR Fada, gestion 2025
Nombre de plis reçus :
Lot 1 : dix-sept (17) plis ;
Lot 2 : vingt-neuf (29) plis ;
Référence de la lettre d'invitation N°2025-005/MS/SG/CHR-FG/DG/PRCP du 1er avril 2025

Lot 1 : Achat de fournitures de bureau.
Montant prévisionnel (E) : 7 500 000 TTC
Borne inférieure (0,85M) = 6 102 901
Borne supérieure (1,15M) = 8 256 866

Soumissionnaires	Montants en F CFA HTVA		Montants en F CFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
GULMU INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES	6 054 900	-	-	-	Conforme	11e
YENTEMA SERVICE	-	-	7 247 501	7 445 741	Conforme	14e
BARAKA NEGOCE	-	-	6 444 010	6 505 370	Conforme	7e
STANDARS TRADING INTERNATIONAL SARL	4 975 000	-	5 870 500	-	Non conforme Offre techniquement conforme mais anormallement basse. Détermination du taux de variation entre la borne inférieure des offres techniquement conforme et le montant maximum du soumissionnaire (6 114 796-5 870 500) /6 114 796*100=3,99% qui est inférieur à 5% représentant le seuil de tolérance. Conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marches publics, la CAM ayant constaté que l'offre financière du soumissionnaire se trouve dans la limite du seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse lui a adressé par écrit une demande de confirmation des prix lettre N°2025-002/MS/SG/CHR-FG/PRCP du 07 avril 2025 qui est restée sans suite.	Non classé
ALIAH MAESTRO TRADING SARL	5 691 000				Conforme	9e
ENTREPRISE LANKOA SERVICES	-		6 032 750		Offre techniquement conforme mais anormallement basse. Determination du taux de variation entre la borne inférieure des offres techniquement conforme et le montant maximun du soumissionnaire (6 114 796-6 032 750)/6 114 796*100=1,34% qui est inferieur à 5% representant le seuil de tolerance. Conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procedures de passation, d'execution et de règlement des marches publics, la CAM ayant constater que l'offre financière du soummissionnaire se trouve dans la limite du seuil de tolerance de 5% en deça de l'offre anormalement basse lui a adressé par ecrit une demande de confirmation des prix lettre N°2025-002/MS/SG/CHR-FG/PRCP du 07 avril 2025. Par correspondance en date du 08/04/2025 celui-ci a confimé ses prix.	1er
YOSA PRO INFORMATIQUES SARL	6 302 000		7 259 360		Conforme	12e
BFA SERVICES	5 412 500		-		Conforme Items 34 à 42 non facturés	5e
NIDAP IMPRIMERIES	5 531 200		6 526 816		Conforme	8e
LANABY CONCEPT	6 199 750		-		Conforme	13e
MIRANALE TECH	6 317 300	5 875 089 Montant après remise de 7% sur le	-		Conforme	15e

		montant total HTVA				
THALAS GRAPHIC	-	-	7 486 805	7 466 155	Conforme	16e
SYNERGIE BUILDING/BTP	5 242 050				Conforme	2e
ETS SONGRI ET FILS	-	-	6 390 730	6 399 730	Conforme TVA non facturée à l'item 5	6e
JEHO NISSI SARL	-		6 329 590	6 343 090	Conforme TVA non facturée à l'item 5	4e
2GI SARL	5 968 500		7 042 830		Conforme	10e
MEGA MULTI SERVICES	5 356 600		-		Conforme	3e
Attributaire provisoire	***ENTREPRISE LANKOA SERVICES pour un montant en francs CFA TTC de six millions six cent vingt-sept mille quatre cent soixante-dix (6 627 470) après une augmentation des quantités de l'item 23 (50 au lieu de 26), l'item 24 (20 au lieu de 6), de l'item 25 (15 au lieu 6) et de l'item 26 (200 au lieu 185) ce qui a entrainé une augmentation de l'offre initiale de 594 720, soit une variation de 10% avec un délai d'exécution de trente (30) jours.***					

Lot 2 : Achat d'imprimés cliniques et administratifs ;
Montant prévisionnel (E) 22 500 000 TTC
Borne inférieure (0,85M) = 17 695 347 Seuil de tolérance de 5%
Borne supérieure (1,15M) = 23 940 764

Soumissionnaires	**Montants en F CFA HTVA**		**Montants en F CFA TTC**		**Observations**	**Rang**
	Lus	**Corrigés**	**Lus**	**Corrigés**		
IMPRIMERIE PACIFIQUE DU BURKINA	15 012 500		-	-	Conforme	3e
SOCIETE GULMU INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE	14 533 750	-	17 149 825	-	Offre techniquement conforme mais anormallement basse. Détermination du taux de variation entre la borne inférieure des offres techniquement conforme et le montant maximum du soumissionnaire (17 726 440 -17 149 825)/17 726 440*100=3,25 qui est inférieur à 5% représentant le seuil de tolérance. Conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marches publics, la CAM ayant constaté que l'offre financière du soumissionnaire se trouve dans la limite du seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse lui a adressé par écrit une demande de confirmation des prix lettre N°2025-001/MS/SG/CHR-FG/PRCP du 07 avril 2025. Par correspondance en date du 09/04/2025 celui-ci a confirmé ses prix.	1er
YENTEMA SERVICE	-	-	17 578 991	-	Offre techniquement conforme mais anormallement basse. Détermination du taux de variation entre la borne inférieure des offres techniquement conforme et le montant maximum du soumissionnaire (17 726 440 -17 578 991)/17 726 440*100=0,83 qui est inférieur à 5% représentant le seuil de tolérance. Conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marches publics, la CAM ayant constaté que l'offre financière du soumissionnaire se trouve dans la limite du seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse lui a adressé par écrit une demande de confirmation des prix lettre N°2025-002/MS/SG/CHR-FG/PRCP du 07 avril 2025. Par correspondance en date du 09/04/2025 celui-ci a confirmé ses prix.	4e
IARS	16 632 500		-		Conforme	19e
DJABACOM	15 046 250		-		Conforme	7e
IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	-		17 702 950		Conforme	6e
BARAKA NEGOCE	-	-	18 200 320	-	Conforme	11e
STANDARS TRADING INTERNATIONAL SARL	14 753 500	-	17 409 130	-	Offre techniquement conforme mais anormallement basse. Détermination du taux de variation entre la borne inférieure des offres techniquement conforme et le montant maximum du soumissionnaire	Non classé

					(17 726 440-17 409 130) /17 726 440*100=1,79% qui est inférieur à 5% représentant le seuil de tolérance. Conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marches publics, la CAM ayant constaté que l'offre financière du soumissionnaire se trouve dans la limite du seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse lui a adressé par écrit une demande de confirmation des prix lettre N°2025-001/MS/SG/CHR-FG/PRCP du 07 avril 2025 qui est restée sans suite.	
ALYAH MAESTRA TRADING SARL	15 715 000	-	-	-	Conforme	15e
IMPRIMERIE PAPETERIE GENERALE DE L'ESPERANCE - IPGE	18 181 250		-		Conforme	22e
ENTREPRISE LANKOA SERVICE	-	-	18 469 360	-	Conforme	14e
ZITI SERVICE	-	-	16 360 700	-	Non conforme Techniquement conforme mais offre anormalement Basse	Non classé
YOSA PRO INFORMATIQUE SARL	16 265 000	-	-	-	Techniquement conforme mais offre anormalement Basse (la quantité de l' item 6 proposé est 800 en lieu et place de 200 demandé; à l'item 8 le prix unitaire en lettre huit cent soixante-quinze différent du prix unitaire en chiffre 1500) entrainant une variation du montant total TTC de 19 192 700 soit (-12,56).	Non classé
MOUILLO SARL	14 230 000		-		Non conforme Techniquement conforme mais offre anormalement Basse	Non classé
ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO	-	-	20 945 000	22 431 800	Conforme Item 8 et 9 prix en lettre différent du prix en chiffre (item 8 prix en lettre neuf cent différent du prix en chiffre 600; item 9 prix en lettre huit cent différent du prix en chiffre 600) entrainant une variation du montant en TTC à 22 431 800 soit un taux de (7,10%).	23ème
CATRE BARAKA	14 051 000	-	-	-	Non conforme Techniquement conforme mais offre anormalement Basse	Non classé
BFA SERVICE SARL	15 855 000	-	-	-	Conforme	16e
NIDAP IMPRIMERIE	15 127 500	-	17 850 450	-	Conforme	9e
LANABY CONCEPT	16 293 750	-	-	-	Conforme	18e
ABSOLU	-	-	19 970 320	-	Conforme	21e
TALAS GRAPHIC	-	-	19 931 675		Conforme	20e
SYNERGIE BUILDING	15 572 500	-	-		Conforme	13e
SOCIP	9 518 500		-		Non conforme Ecarté pour offre financière en deçà du taux de 50% du montant prévisionnel conformément à l'article 115 alinéa 2 du décret N°2024-1748 ci-dessus cite.	Non classé
RENACOM	14 782 000		17 442 760	-	Offre techniquement conforme mais anormallement basse. Détermination du taux de variation entre la borne inférieure des offres techniquement conforme et le montant maximum du soumissionnaire (17 726 440 -17 442 760) /17 726 440*100=1,60 qui est inférieur à 5% représentant le seuil de tolérance. Conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marches publics, la CAM ayant constaté que l'offre financière du soumissionnaire se trouve dans la limite du seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse lui a adressé par écrit une demande de confirmation des	3e

					prix lettre N°2025-001/MS/SG/CHR-FG/PRCP du 07 avril 2025. Par correspondance en date du 08/04/2025 celui-ci a confirmé ses prix.	
DATALOFT	15 106 500	-	-		Conforme	8e
ISC SARL	15 106 500	-	-	-	Conforme	12e
ENTREPRISE SONGRI & FILS	-		18 959 650	-	Conforme	17e
JEHO NISSI	-	-	17 921 545	-	Conforme	10e
AZA SERVICE	14 575 000	-	-	-	Offre techniquement conforme mais anormallement basse. Détermination du taux de variation entre la borne inférieure des offres techniquement conforme et le montant maximum du soumissionnaire (17 726 440 -17 198 500) /17 726 440*100=2,97 qui est inférieur à 5% représentant le seuil de tolérance. Conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marches publics, la CAM ayant constaté que l'offre financière du soumissionnaire se trouve dans la limite du seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse lui a adressé par écrit une demande de confirmation des prix lettre N°2025-003/MS/SG/CHR-FG/PRCP du 07 avril 2025. Par correspondance en date du 09/04/2025 celui-ci a confirmé ses prix.	2e
Attributaire provisoire	***SOCIETE GULMU INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE pour un montant francs CFA HTVA seize millions sept cent trois mille sept cent cinquante (16 703 750) après une augmentation des quantités de l'item 1 (3300 au lieu de 3000), l'tem 8 (5000 au lieu de 2500) et de l'item 9 (3500 au lieu 2550) ce qui a entrainé une augmentation de l'offre initiale de 2 560 600, soit une variation de 14,93% avec un délai d'exécution de trente (30) jours.***					

CONSEIL BURKINABE DE L'ANACARDE

DEMANDE DE PRIX N°2025-002/MARAH/SG/CBA/DG/PRM DU 25/03/2025 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'OUVRAGES ANTIEROSIFS ET D'AMENAGEMENT DE NOUVELLES PEPINIERES MODERNES

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n° 4105 du jeudi 27 mars 2025.

Convocation CAM pour ouverture et la délibération : N°2025-010/MARAH/SG/CBA/DG/PRM du 01/04/2025

Date de dépouillement et de délibération : vendredi 04 avril 2025 - Nombre de plis reçus : 02 - Financement : Budget du CBA, exercice 2025.

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F FCA HTVA	Montant lu en F FCA TTC	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Rang
LOT1 : travaux de réalisation d'ouvrages antiérosifs dans les vergers du CBA							
P= 44 545 000;		**M = 44 818 000;**		**0,85 M = 38 095 000;**		**1,15 M = 51 540 700.**	
	AFRIK LONNYA	----------	44 250 000	37 500 000	44 250 000	CONFORME	1er
	POLYGONE GROUPE SARL	38 000 000	----------	38 000 000	-------	CONFORME	2ème
LOT2 : travaux d'aménagement de nouvelles pépinières modernes dans les régions de production							
	POLYGONE GROUPE SARL	12 500 000	---------	12 500 000	--------	CONFORME	1er

Attributaires :

Lot1 : AFRIK LONNYA, pour un montant de quarante-quatre millions deux cent cinquante mille (44 250 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours et valable pour l'année budgétaire 2025 ;

Lot2 : POLYGONE GROUPE SARL, pour un montant de douze millions cinq cent mille (12 500 000) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours et valable pour l'année budgétaire 2025.

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Synthèse des résultats de la Demande de prix n°2025-07/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du **20/03/2025 pour l'acquisition du matériel informatique au profit de la commune de Mogtédo ; Financement** : Fond Minier, Gestion 2025 ;
Publication : Revue des marchés publics n°4106-4107 du vendredi 28 au lundi 31 mars 2025 ;
Convocation de la CCAM : lettre n°2025-07/ RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 02 avril 2025 ;
Date de dépouillement : 07 avril 2025 ; **Nombre de soumissionnaires participants** : 04.

N° d'ordre	SOUMISSIONNAIRES	MONTANT PROPOSE		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	FZ SERVICES SARL	12 200 000	-	**12 000 000**	**-**	**Conforme** Contradiction entre le montant en lettre (250 000) et celui en chiffre (200 000) au niveau de l'item 5 tablette	**2è**
02	FEBAK INTERNATIONAL	12 725 000	-	**-**	**-**	**Conforme**	**3è**
03	HODAVIA DISTRIBUTION SARL	12 075 000	-	-	-	**Conforme**	**1er**
04	CONCO DISTRIBUTION	12 712 000	15 000 160	-	-	**Non conforme** -Absence de pièces administratives (ASF, ASC, DRTLS, AJT, CNF, AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-07/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 07/04/2025	**Non classé**
Attributaire		***HODAVIA DISTRIBUTION SARL pour son offre d'un montant de douze millions soixante-quinze mille (12 075 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours***					

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

APPELS D'OFFRES

DES MINISTERES ET INSTITUTIONS
MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

* **Marchés de Fournitures et Services courants** P. 38 à 47
* **Marchés de Travaux** P. 48 à 50
* **Marchés de Prestations Intellectuelles** P. 51

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

Fourniture de consommables de services cliniques

Avis de demande de prix n°2025/11/MS/SG/CHU-T
date : 10/04/2025
Financement : BUDGET – CHU-T-Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T).

1. Le Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet fourniture de consommables de services cliniques tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les fournitures sont en lot unique.
Lot unique : fourniture de consommables de services cliniques.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T). 11BP 104 Ouaga CMS 11, Tél : 25 49 09 00.
Les exigences en matière de qualifications sont :
Capacité technique :
Voir le DPDPX pour les informations détaillées.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire -de Tengandogo (CHU-T). 11BP 104 Ouaga CMS 11, Tél : 25 49 09 00 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20.000) F CFA à la caisse du CHU-T. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, Le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA TTC devront parvenir ou être remises au bureau du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T). 11 BP 104 Ouaga CMS 11 Tél :25 49 09 00, avant **le 25/04/2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion située au R+1 du bâtiment de l'administration du CHU-T. Le montant prévisionnel de l'enveloppe est de quinze millions (15 000 000) F CFA TTC.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

KOUDOUGOU Albert

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO

Acquisition de produits d'entretien ordinaires et spécifiques d'hygiène au profit du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B)

Avis de demande de prix
N°2025/006/MS/SG/CHU-B/DG du 18 mars 2025
Financement : BUDGET DU CHU-B , EXERCICE 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B).

1. Le Centre hospitalier universitaire de Bogodogo dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de produits d'entretien ordinaires et spécifiques d'hygiène au profit du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Le montant prévisionnel du budget est de :
* Lot1 : vingt millions (20 000 000) F CFA TTC ;
* lot2 : cinq millions (5 000 000) F CFA TTC.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en deux (02) lots:
Lot1 : acquisition de produits d'entretien ordinaires au profit du CHU-B ;
Lot2 : acquisition de produits spécifiques d'hygiène au profit du CHU-B.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chacun des lots.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du CHU-B.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix l'adresse mentionnée ci-après :14 BP 371 Ouaga 14, sise à Ouagadougou au 1er étage de la Direction générale du CHU-B, au secteur 51, arrondissement 11, côté est de ANSSEAT Ex Laboratoire National de Santé Publique Tél : +226 25 37 10 16/17 ; de 7H30 à 16 heures et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot1 et de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot2 , à l'agence comptable du CHU-B.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot1 et de cent mille (100 000) francs CFA pour le lot2, devront parvenir ou être remises au service des marchés de fournitures et services du CHU-B, avant le **25/04/2025 à 09 heures T.U**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Lassina OUATTARA

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO

Acquisition de mobilier de bureau au profit du centre hospitalier universitaire de Bogodogo.

Avis de demande de prix No2025-004/MS/SG/CHU-B/DG du 05 mars 2025
Financement : BUDGET DU CHU-B EXERCICE 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B).

1. le centre hospitalier universitaire de Bogodogo dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de mobilier de bureau tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Le montant prévisionnel du budget est de : vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : acquisition de mobilier de bureau au profit du centre hospitalier universitaire de Bogodogo

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du CHU-B.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après :14 BP 371 Ouaga 14, sise à Ouagadougou au 1er étage de la Direction générale du CHU-B, au secteur 51, arrondissement 11, côté est du Laboratoire National de Santé Publique ,Tél : +226 25 37 10 16/17 ; de 7H30 à 16 heures et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à l'agence comptable du CHU-B.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Quatre cent mille (400 000) FCFA devront parvenir ou être remises au service des marchés de fournitures et services du CHU-B, avant le **25/04/2025 à 09 heures T.U**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Lassina OUATTARA

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO

Acquisition de matériel de bureau au profit du centre hospitalier universitaire de Bogodogo.

Avis de demande de prix
no 2025-005/MS/SG/CHU-B/DG du 05 mars 2025
Financement : BUDGET DU CHU-B << EXERCICE 2025>>

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B)

1. le centre hospitalier universitaire de Bogodogo dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériel de bureau tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Le montant prévisionnel du budget est de : Vingt millions (20 000 000) F CFA TTC.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : acquisition de matériel de bureau au profit du centre hospitalier universitaire de Bogodogo

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : vingt-et-un (21) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du CHU-B.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après :14 BP 371 Ouaga 14, sise à Ouagadougou au 1er étage de la Direction générale du CHU-B, au secteur 51, arrondissement 11, côté est de l'ANSSEAT ex Laboratoire National de Santé Publique Tél : +226 25 37 10 16/17 ; de 7H30 à 16 heures et moyennant paiement d'un montant non remboursable trente milles (30 000) FCFA à l'agence comptable du CHU-B.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA devront parvenir ou être remises au service des marchés de fournitures et services du CHU-B, avant le **25/04/2025 à 09 heures T.U**.. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Lassina OUATTARA

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues au profit du MFPTPS

Avis de demande de prix
n°2025-008/MFPTPS/SG/DMP (marché à commandes)
Financement : Budget Etat, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics ; Exercice 2025 du Ministère de la fonction publique, du travail et de protection sociale (MFPTPS).

1. Le MFPTPS dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix lance un avis de demande de prix ayant pour objet : entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues au profit du MFPTPS.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

3. Les services sont constitués en lot unique : entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues au profit du MFPTPS.

4. Le délai d'exécution du contrat est l'année budgétaire 2025 et trente (30) jours par commandes.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ou consulter gratuitement le dossier au secrétariat de la Direction des marchés publics du MFPTPS sise au 6e étage de l'immeuble R+7, côté sud de la Banque Agricole du Faso (BADF), au projet ZACA, rue du commerce 4.42, Secteur n° 5, Tél : +226 51 86 46 46.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des marchés publics du MFPTPS moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA à la régie de la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF), Avenue de l'Indépendance/Ouagadougou.

7. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux DPAO et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des marchés publics du MFPTPS au plus tard le **25/04/2025 à 09 heures T.U**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

9. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le budget prévisionnel est de : vingt-six millions huit cent mille (26 800 000) FCFA TTC.

Le Directeur des marchés publics
Président de la Commission d'attribution des marchés

Mamadou KONE

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE,DES ARTS ET DU TOURISME

Acquisition des œuvres littéraires des lauréats du grand prix FILO 2023

Avis de demande de prix
N°2025-09/MCCAT/SG/DMP du 14/04/2025
Financement : Compte trésor (RITC), gestion 2025
Budget prévisionnel : quarante - un millions six cent mille (41 600 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025, du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

1. Le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : acquisition des œuvres littéraires des lauréats du grand prix FILO 2023 tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en cinq (05) lots :
- Lot 1 : acquisition de recueil de nouvelle
- Lot 2 : acquisition de roman
- Lot 3 : acquisition d'œuvre de Poésie
- Lot 4 : acquisition d'œuvre de Théâtre
- Lot 5 : acquisition d'œuvre de conte en moore

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
3. Le délai de d'exécution du contrat ne devrait excéder quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis 1er immeuble de l'hôtel administratif du centre côté ouest, 1er étage aile Est, rue de l'Europe 03 BP 7007 Ouagadougou 03 téléphone 73 74 80 40// 75 44 47 47 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis 1er immeuble de l'hôtel administratif du centre côté ouest, 1er étage aile Est., rue de l'Europe 03 BP 7007 Ouagadougou 03 téléphone : 71 22 16 91//78 59 91 41 du lundi au jeudi de 7h30 mn à 16h00 mn et le vendredi de 7h30 mn à 16h30 mn et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour les lots 1, 2, 3 et 4 et dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 5, à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise au Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

6. Les offres présentées en un original et 03 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 1 et lot 4 : cent quatre-vingt mille (180 000) francs CFA chacun,

- Lot 2 : cinq cent cinquante mille (550 000) francs CFA,

- Lot 3 : cent soixante mille (160 000) francs CFA,

- Lot 5 : cent-dix (110 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à l'adresse : Secrétariat de la DMP/MCCAT 1er immeuble de l'hôtel administratif du centre côté ouest, 1er étage aile Est, 03 BP 7007 Ouaga 03 avant le **25 avril 2025 à 09 heures 00 minute T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Assane OUEDRAOGO

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'EDUCATION (INFPE).

Entretien et réparation des biens immobiliers au profit l'INFPE

Avis de demande de prix N°2025- 07/INFPE/DG/PRM du 10/04/2025
Source de financement : Budget INFPE, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE).

La Personne Responsable des marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Entretien et réparation des biens immobiliers au profit l'INFPE tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se composent de :

Lot 1 : Entretien et réparation des biens immobiliers de la DRINFPE du Plateau Central (Loumbila) ;
Lot 2 : Entretien et réparation des biens immobiliers de la DRINFPE du Sud-Ouest (Gaoua) ;
Lot 3 : Entretien et réparation des biens immobiliers de la DRINFPE des Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso) ;
Lot 4 : Entretien et réparation des biens immobiliers de la DRINFPE de la Boucle du Mouhoun (Dédougou) ;
Lot 5 : Entretien et réparation des biens immobiliers de la DRINFPE de l'Est (Fada-N'Gourma) ;
Lot 6 : Entretien et réparation des biens immobiliers de la DRINFPE du Centre-Est (Tenkodogo) ;
Lot 7 : Entretien et réparation des biens immobiliers de la DRINFPE du Nord (Ouahigouya) ;
Lot 8 : Entretien et réparation des biens immobiliers de la Direction Générale ;
Lot 9 : Traitement termites, chauves-souris, abeilles… des bâtiments administratifs de l'INFPE.

NB : budget prévisionnel TTC: 5 000 000 FCFA pour chacun des lots 1 ; 2 et 3; 4 000 000 FCFA pour chacun des lot 4 ; 5 ; 6 ; 7 et 8 7 000 000 FCFA pour le lot 9.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable Marchés de l'INFPE sis à l'ex ENEP de Loumbila et au numéro de téléphone suivant : (226) 70 73 64 92 de 7h 30mn à 16 heures les jours ouvrables.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut consulter gratuitement le dossier complet de la demande de prix ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 1 ; 2 ; 3, 9 ; et dix mille (10 000) francs CFA pour chacun des lots 4 ; 5 ; 6 ; 7 et 8 auprès de l'Agence comptable de l'INFPE.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent vingt mille (120 000) francs CFA pour chacun des lots, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de l'INFPE au plus tard le **25/04/2025 à 9 heures 00mn.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Norbert KY
Chevalier de l'Ordre National

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Fournitures de bureau, de divers produits d'entretien et de nettoyage

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES

Appel d'Offres Ouvert
N°2025-002/MEBAPLN/SG/DMP du 04/04/2025

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés 2025 du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN).

1. Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN), dispose de fonds sur le budget de l'État et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
Montant prévisionnel :
lot 01 : 33 863 000 FCFA TTC ;
lot 02 : 34 500 000 FCFA TTC ;
lot 03 : 32 775 000 FCFA TTC.

2. Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes : fournitures de bureau, de divers produits d'entretien et de nettoyage au profit de la DG-AEP, de la DGQEP, du PCS-PAM, de la DGEC EPPNF, de la DGENF, de la DGF, de la DCRP, du SG, de la DGESS, de la DRH, de la DMP, de la DAD, de la DDII, du SP/PLN, de la DAJC, du BCMP, du SP-PSDEBS, du ST-ESU, de la D-SSAP et de la DGACEVS.

Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots définis comme suit :
Lot 1 : acquisition de fournitures de bureau, de divers produits d'entretien et de nettoyage au profit de la DGEC-EPPNF, de la DGF, de la DCRP, du SG, de la DRH, de la DMP, de la DAD et de la DDII ;
Lot 2 : acquisition de fournitures de bureau, de divers produits d'entretien et de nettoyage au profit de la DG-AEP, de la DGQEP et de la DGESS ;
Lot 3 : acquisition de fournitures de bureau, de divers produits d'entretien et de nettoyage au profit du PCS-PAM, de la DGENF, du SP/PLN, de la DAJC, du BCMP, du SP-PSDEBS, du ST-ESU, du D-SSAP et de la DGACEVS.
Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
Le délai de livraison ne devrait pas excéder trente (30) jours pour chacun des lots.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 64 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-41-17-53 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-41-17-53 de 7h30mn à 15h30mn tous les jours ouvrables.

5.Les exigences en matière de qualifications sont d'ordre technique et financier:
Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA pour chacun des lots 1, 2 et 3 à l'adresse mentionnée ci-après : Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Economie et des Finances. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque certifié.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 au plus tard le **16/05/2025 à 09 heures 00 (TU)**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de sept cent mille (700 000) Francs CFA pour chacun des lots 1, 2 et 3 conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/05/2025 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : dans la salle de réunion au deuxième étage de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

ACQUISITION DE KITS D'INSTALLATION DE JEUNES FORMES DANS DIVERS METIERS DE LA 2EME COHORTE AU PROFIT DU PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL PHASE 2-BURKINA FASO

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°2025-08F/MARAH/SG/DMP DU 24/03/2025

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans UNDB le 24 février 2022.

1. Le Burkina Faso a reçu un prêt et un don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer la deuxième phase du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF), et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition de kits d'installation de jeunes formés dans divers métiers de la 2ème cohorte.

2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des kits d'installation dans divers métiers en trois (03) lots distincts comme suit :
- Lot 1 : Acquisition de 182 kits d'installation des jeunes formés dans divers métiers de la 2ème cohorte dans les régions des Hauts-Bassins, des Cascades, du Sud-Ouest et de la Boucle du Mouhoun au profit du PRAPS 2-BF ;
- Lot 2 : Acquisition de 162 kits d'installation des jeunes formés dans divers métiers de la 2ème cohorte dans les régions du Centre-Sud, du Centre-Est et de l'Est au profit du PRAPS 2-BF ;
- Lot 3 : Acquisition de 200 kits d'installation des jeunes formés dans divers métiers de la 2ème cohorte dans les régions du Centre-Ouest, du Centre-Nord, du Nord et du Sahel au profit du PRAPS 2-BF.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI) », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement5.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures d'ouverture de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79/ 67 46 14 07 e-mail : dmpmarah@gmail.com.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement7 forfaitaire non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA par lot. La méthode de paiement sera en espèce auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76 . Le dossier d'appel d'offres sera adressé main-à-main.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79/ 67 46 14 07 **le 16/05/2025 à 09 heures 00 minute GMT au plus tard**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79/ 67 46 14 07, le **16/05/2025 à 09 heures 00 minute GMT** .

7.Toutes les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de :
– un million (1 000 000) F CFA pour le lot 1 et lot 2
– un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA pour le lot 3.

8.Aucun prestataire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS
PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Travaux de réalisation de vingt (20) forages pastoraux (AEPS) au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres ouvert national
N°2025-09T/MARAH/SG/DMP du 28/03/2025

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le coût de la deuxième phase du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS2-BF). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de réalisation de vingt (20) forages pastoraux (AEPS) au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS2-BF) en trois (03) lots distincts comme suit :
- Lot 1 : Réalisation de sept (07) forages pastoraux équipés d'AEPS dans la région du Centre-Sud au profit du PRAPS2-BF ;
- Lot 2 : Réalisation de sept (07) forages pastoraux équipés d'AEPS dans les régions du Centre-Sud, de l'Est et du Centre-Est au profit du PRAPS2-BF ;
- Lot 3 : Réalisation de six (06) forages pastoraux équipés d'AEPS dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord, des Hauts Bassins, du Centre-Ouest, du Sud-Ouest au profit du PRAPS2-BF.

2. Le délai d'exécution des travaux est de cent vingt (120) jours par lot.

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques invite, par la présente, les soumissionnaires à présenter leurs offres sous pli fermé, pour des travaux de réalisation de vingt (20) forages pastoraux (AEPS) au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS2-BF).

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres Ouvert (AOO) telle que définie dans le « Règlement de – Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de Juillet 2016 - révisé en Novembre 2017, en Août 2018, en novembre 2020, en septembre 2023 et février 2025 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »).

5. Les soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres Ouvert dans les bureaux de la Direction des marchés publics à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 25 41 17 47

6. Le Dossier d'Appel d'offres ouvert en français peut être acheté par les Soumissionnaires à l'adresse ci-dessous contre un paiement forfaitaire non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA par lot. La méthode de paiement sera en espèce auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. Le dossier d'appel d'offres sera adressé main-à-main.

7. Les soumissions doivent être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07au plus tard **à 09h00mn le 16/05/2025**. La remise des soumissions par voie électronique ne sera pas permise. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/05/2025 à 09h00mn** à l'adresse suivante : salle de réunion de la Direction des Marchés Publics à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 25 41 17 47.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre pour un montant de :
- Lot 1 : dix millions (10 000 000) F CFA ;
- Lot 2 : dix millions (10 000 000) F CFA ;
- Lot 3 : huit millions (8 000 000) F CFA.
Les exigences en matière de qualifications figurent à la section III du DAO.

9. Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).

10. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Direction des Marchés Publics à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 25 41 17 47.

Agence d'exécution : Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques
Attention de : Monsieur le Directeur des Marchés Publics
Rue : Ouaga 2000
Étage/ numéro de bureau : Rez-de-chaussée du bâtiment du MARAH
Ville : Ouagadougou
Code postal : 03 BP 7010 Ouagadougou 03
Pays : Burkina Faso
Numéro de téléphone : +226 51 91 03 79 / 25 41 17 47
Numéro de télécopie : néant
Adresse électronique : dmpmarah@gmail.com

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MARAH

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

Acquisition d'un GPS différentiel et organisation d'une formation pratique sur son utilisation au profit de la DGNET

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES PARU DANS LE QUOTIDIEN N°4115 DU JEUDI 10 AVRIL 2025

Avis d'appel d'offres ouvert national
N° 2025-0249/MID/SG/DMP/SMF-PC du 14 mars 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien N°3315 du 17 mars 2022

2. Le Gouvernement du Burkina Faso a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds, afin de financer le Projet de construction et de bitumage de la route régionale N°11 (RR11) Kolinka – Fara – Poura Carrefour et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour l'acquisition d'un GPS différentiel et organisation d'une formation pratique sur son utilisation au profit de la DGNET. Les produits seront destinés à la Direction Générale de la Normalisation des Etudes Techniques sise à Goughin.

3. Le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement à travers la Direction des Marchés Publics, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition d'un GPS différentiel et organisation d'une formation pratique sur son utilisation au profit de la DGNET. La durée de livraison est de 45 jours y compris la formation. Les variantes ne seront pas prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés de travaux, de biens et de services (autres que les services de consultants) par un prêt ou une avance de fonds de la BOAD, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions desdites directives.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID), Adresse e-mail :dmpmid@yahoo.fr Tél : 25 32 49 18 / 51 29 15 49 au plus tard le 14 avril 2025 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 03 BP 7011 sis à Ouagadougou, 3ème étage de du Building Lamizana, de 07 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures à 16 heures 00 mn tous les jours ouvrables.
Les informations complémentaires peuvent être sollicitées de la Direction des Marchés Publics du MID douze (12) jours au plus tard avant la date limite de dépôt des offres. Les réponses dans ce cas, doivent être envoyées au plus tard sept (7) jours avant la date limite de dépôt des offres.

6. Les exigences en matière de qualification sont :
L'Appel d'offres est ouvert aux sociétés et bureaux d'études spécialistes dans le domaine de la géodésie, vente de matériels de topographie et du développement de logiciels.
Le prestataire devra avoir :

Des références (au moins 02) pour des activités similaires avec les contacts utiles.
- L'Autorisation du Fabricant est requise ;
- Liste d'au moins une (01) personne ressource du fabricant avec leurs adresse mail fonctionnelles ;
- Les prospectus ou fiches techniques d'origine du matériel à fournir
- Un site web permettant de vérifier l'origine et les spécifications techniques de l'équipement.
- Un service après-vente est requis : une formation du personnel sur l'utilisation du matériel.
- Une garantie de 12 mois
- Avoir au moins deux (02) marchés similaires y compris formation.
- Avoir un chiffre d'affaires moyen au moins égal à 17 500 000 FCFA. Pour les entreprises naissantes, leur capacité financière pourra être appréciée de façon objective par référence à des déclarations appropriées des banques ou organismes financiers habilités ou le cas échéant la preuve d'une assurance des risques professionnels

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après à la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID) contre paiement d'un montant non remboursable de Vingt cinq mille (25 000) francs CFA. Les paiements du dossier se font auprès du Régisseur de la Direction Générale des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF), sise 395, Avenue Ho Chi Minh, 01 BP 6444 Ouagadougou 01 Tél. : (+226) 25 32 47 75 / 25 32 46 12.

8. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse ci-après : Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement, 03 BP 7011 sis à Ouagadougou, 3ème étage de du Building Lamizana, Tél : 25 32 49 18 / 51 29 15 49, au plus tard **le 12 mai 2025 à 09 heures 30 minutes.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) francs CFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

La Directrice des Marchés Publics

Lizata SAVADOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

Acquisition de petits matériels électriques et de plomberie au profit de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Avis de demande de prix
N° :2025/014/CNSS/DESG/SM
Financement : Fonds Propres

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

1. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet acquisition de petits matériels électriques et de plomberie au profit de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :

Lot	Désignation	Montant prévisionnel
01	Acquisition de petits matériels électriques	18 500 000 TTC
02	Acquisition de petits matériels de plomberie	7 500 000 TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 360 jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du service des marchés, sis au rez de chaussée du bâtiment A du siège, non loin de la place de la nation.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 2 . En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

lot	Montant de la garantie de soumission
01	Cinq cent mille (500 000) F.CFA
02	Deux cent mille (200 000) FCFA

devront parvenir ou être remises au Service des marchés sis au rez de chaussée du bâtiment A du siège, non loin de la place de la nation, avant **le 25/04/2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission
d'attribution des marchés

Mohomed OUEDRAOGO

PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE AGRICOLE

Réalisation de clôtures grillagées pour la sécurisation des sites de reboisement des bas-fonds aménagés par le PReCA

Avis demande cotations
REF :2025- 02T-DC/MARAH/SG/RPB075/PReCA du 7/04/2025
NOM DU PROJET :Projet de Résilience et de la Compétitivité Agricole (PReCA)
FINANCEMENT :ACCORD DE CREDIT IDA N° 6492-BF

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet de Résilience et de la Compétitivité Agricole (PReCA). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la réalisation de clôtures grillagées pour la sécurisation des sites de reboisement des bas-fonds aménagés par le PReCA.

2. Le Présent avis demande cotations est lancé dans le but de recruter une entreprise en vue de la réalisation de clôtures grillagées pour la sécurisation des sites de reboisement des bas-fonds aménagés par le PReCA.

3. Le PReCA sollicite des offres fermes de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdits travaux en lot unique.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole ; Étage/numéro de bureau, Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000, Ouagadougou, 900 m, côté Ouest du monument des martyrs, Tél : 25 37 64 21/70 24 36 63 et prendre connaissance du dossier de demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-dessus tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes.

5. Le Dossier d'appel à concurrence en français peut être obtenu par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse suivant : Étage/numéro de bureau : Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA), Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000, Ouagadougou, 900 m, côté Ouest du monument des martyrs, Tél : 25 37 64 21/70 24 36 63.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 23 avril 2025 à 10 H 00 MN** Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA), Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000, Ouagadougou, 900 m, côté Ouest du monument des martyrs, 01 BP 6645 OUAGADOUGOU 01, Tél : 25 37 64 21/ 70 24 36 63.

7. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessus.

8. Les soumissions pour chaque lot doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre d'un montant de : huit cent mille (800 000) F CFA.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Étage/numéro de bureau : Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA), Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000, Ouagadougou, 900 m, côté Ouest du monument des martyrs, 01 BP 6645 OUAGADOUGOU 01, Tél : 25 37 64 21/ 70 24 36 63.

NB : le budget prévisionnel est de 32 000 000 FCFA/TTC.

Adama SIRI
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE AGRICOLE

Réalisation de photobook sur les compétences internes du Projet, d'outils de communication et la conception de panneaux et pose d'affiches

AVIS DE DEMANDE DE COTATION
N°2025/07-F-DC/MARAH/SG/RPB075/PReCA DU 09/04/2025
Nom du Projet : Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA)
Financement : Accord de Crédit IDA N° 6492-BF
Reference STEP: BF-PRECA-476492-GO-RFQ /

.

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la réalisation de photobook sur les compétences internes du Projet, d'outils de communication et la conception de panneaux et pose d'affiches.

2. Le Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA) lance une demande de cotations ayant pour objet la réalisation de photobook sur les compétences internes du Projet, d'outils de communication et la conception de panneaux et pose d'affiches. Lesdites fournitures sont reparties en deux lots comme suit :
- lot 1 : la réalisation de photobook sur les compétences internes du Projet
- lot 2 : la réalisation d'outils de communication, la conception de panneaux et pose d'affiches.

3. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».

4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

5. Le délai d'exécution de chacun des lots est de soixante (60) jours calendaires.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ou retirer gratuitement le dossier de demande de cotations auprès du Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA), Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000, Côté Ouest du monument des martyrs, Téléphone : 25 37 64 21/70 24 36 63 , 01 BP 6645 OUAGADOUGOU 01, tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures.

7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, devront être remises au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA) ; Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000, Côté Ouest du monument des martyrs, Téléphone : 25 37 64 21 /70 24 36 63 , 01 BP 6645 OUAGADOUGOU 01, au plus tard **le 24 avril 2025 à 09 heures 00 mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. Les offres devront être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent vingt mille (120 000) francs CFA pour le lot 1 et de deux millions quatre cent mille (2 400 000) Francs CFA pour le lot 2.

8. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

9. Les offres resteront valables pendant soixante (60) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise.

10. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

NB : la prévision budgétaire est de 4 000 000 FCFA/TTC pour le lot 1 et 80 000 000 FCFA/TTC pour le lot 2

Le Coordonnateur

Adama SIRI
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

Travaux de réfection du bâtiment administratif et annexes du bureau de Boromo et de Reprise de l'étanchéité des vingt-quatre (24) villas F4 de la cité de la solidarité a Dédougou

Avis de demande de prix
N° : 2025/016/CNSS/DESG/SM.
Financement : Fonds Propres

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

2. Caisse Nationale de Sécurité Sociale lance une demande de prix ayant pour objet travaux de réfection du bâtiment administratif et annexes du bureau de Boromo et de Reprise de l'étanchéité des vingt-quatre (24) villas F4 de la cité de la solidarité a Dédougou tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de l'agrément B1 en cours de validité pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux sont décomposés en deux lots :

Lot	Désignation	Montant prévisionnel
1	Réfection du bâtiment administratif et annexe du bureau de Boromo	18 813 628 FCFA TTC
2	Reprise de l'étanchéité des vingt-quatre (24) villas F4 de la cité de la solidarité a Dédougou	20 597 136 FCFA TTC

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 90 jours par lot.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du chef de service des marchés au Rez de chaussé du bâtiment A du siège de la CNSS, sis place de la nation.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

lot	Montant
1	30 000 FCFA
2	50 000 FCFA

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

lot	Garantie de soumission
1	Cinq cent cinquante mille (550 000) FCFA
2	six cent mille (600 000) FCFA

devront parvenir ou être remises au Service des Marchés sise rez de chaussée du bâtiment A du siège, non loin de la place de la nation, avant **le 25/04/2025 à 09 heures 00 minute.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le président de la commission d'attribution des marchés

Mohomed OUEDRAOGO

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Prestation de service pour enquête de satisfaction de la clientèle de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement : lot unique.

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET
EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITION ALLEGEE
N°008/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.

L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement a obtenu dans le cadre de son budget des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles une enquête de satisfaction de la clientèle de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.

Les prestations constituent un lot unique et consistent à la réalisation d'une enquête de satisfaction de la clientèle de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.

Les services visés comprennent :

- Évaluer de manière précise le niveau de satisfaction des différents segments de la clientèle ;
- Analyser les perceptions des clients et leurs impacts sur la relation client ;
- Identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces du système de gestion clientèle ;
- Évaluer la satisfaction en fonction des critères de desserte en eau potable et en assainissement ;
- Analyser la qualité des prestations techniques et des services rendus par l'ONEA ;
- Diagnostiquer les insuffisances en matière de communication avec la clientèle et proposer des améliorations ;
- Identifier les besoins, attentes et préoccupations des clients pour optimiser l'offre de service ;
- Mesurer l'impact du retour à la facturation mensuelle sur la satisfaction des clients ;
- Évaluer l'acceptabilité et l'efficacité des innovations digitales, notamment la plateforme ONEA Clientèle et e-branchement ;
- Formuler des recommandations concrètes pour renforcer la satisfaction et la fidélisation des clients.

La durée prévisionnelle des prestations est estimée à deux (02) mois.

Le montant prévisionnel est de trente-cinq millions quatre cent mille (35 400 000) francs CFA TTC.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés.

Le présent Avis à Manifestations d'Intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

Offres	Critères d'évaluation	Note max
Offre technique (100 points)	**Nature des activités du candidat**	**10**
	Le nombre d'années d'expérience	**20**
	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations.	**10**
	Organisation technique et manageriale du cabinet	**10**
	Les qualifications générales et le nombre du personnel professionnel	**50**

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations montrant qu'ils sont qualifiés pour la mission.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
Une liste de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante pour chacun des lots ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à la Direction des Marchés sis au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 (Pissy), Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, tous les jours ouvrables et aux heures suivantes : de 07 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h 00.

Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires (1 original et 2 copies marqués comme tels) doivent être déposées sous plis fermés, avec la mention « enquête de satisfaction de la clientèle de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement ».au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier Arrivée, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 (Pissy), Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08 au plus tard **le 30/04/2025 à 09h 00 mn T.U**. L'ouverture des plis se fera immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Le Directeur Général de l'ONEA,

Flandion Idrissa SOURABIE

APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* **Marchés de Fournitures et Services courants** P. 52 à 56
* **Marchés de Travaux** P. 57
* **Marchés de Prestations Intellectuelles** P. 58

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

Acquisition de fournitures de bureau au profit du CHR de Tenkodogo

Avis de Demande de prix à commande
N° 2025-008/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 11 Avril 2025
Financement : BUDGET DU CHR-TNK, exercice 2025
Budget prévisionnel : 20 000 000 FCFA TTC

Cet avis de Demande de prix à commande fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du CHR de Tenkodogo.

Le CHR de Tenkodogo dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une Demande de prix à commande ayant pour objet : Acquisition de fournitures de bureau au profit du CHR de Tenkodogo tels que décrits dans les données particulières de la Demande de prix à commande.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition est en lot unique et intitulée comme suit :
Acquisition de fournitures de bureau au profit du CHR de Tenkodogo

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatorze (14) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de Demande de prix à commande dans le bureau de la personne responsable des marchés tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h00.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de Demande de prix à commande auprès de la personne responsable des marchés au premier étage du bâtiment administratif et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à l'agence comptable du CHR de Tenkodogo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix à commande.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix à commande, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Directeur Général du CHR de Tenkodogo au plus tard le **25/04/2025 à 9h00 mn TU.** .

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Oula Hervé TRAORE

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

Acquisition de consommables informatiques au profit du CHR de Tenkodogo.

Avis de demande de prix à commande
N° 2025-009/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 11 avril 2025
Financement : BUDGET DU CHR-TNK EXERCICE 2025
Enveloppe prévisionnelle : 17 000 000 F CFA TTC

Cet avis de demande de prix à commande fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du CHR de Tenkodogo.

Le CHR de Tenkodogo dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix à commande (DPDPX) lance une demande de prix à commande ayant pour objet Acquisition de consommables informatiques au profit du CHR de Tenkodogo tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix à commande.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions sont en lot unique et intitulées comme suit : Acquisition de consommables informatiques au profit du CHR de Tenkodogo.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatorze (14) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commande dans le bureau de la Personne responsable des marchés situé au premier étage du bâtiment administratif tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30h.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commande auprès de la personne responsable des marchés au premier étage du bâtiment administratif et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à l'agence comptable du CHR de Tenkodogo.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat du directeur général du CHR de Tenkodogo au plus tard le **25/04/2025 à 9h00 mn TU.** . L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne responsable des marchés

Oula Hervé TRAORE

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

Acquisition de consommables de plomberie et d'électricité au profit du CHR de Tenkodogo.

Avis de Demande de prix
N° 2025-010/MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 11 avril 2025
Financement : BUDGET DU CHR-TNK EXERCICE 2025
Montant prévisionnel : 20 000 000 FCFA TTC

Cet avis de Demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du CHR de Tenkodogo.

Le CHR de Tenkodogo dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Acquisition de consommables de plomberie et d'électricité au profit du CHR de Tenkodogo tels que décrits dans les données particulières de la Demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions sont en lot unique et intitulé comme suit :
Acquisition de consommables de plomberie et d'électricité au profit du CHR de Tenkodogo.Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Générale situé au premier étage du bâtiment administratif tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h00.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés au premier étage du bâtiment administratif et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à l'agence comptable du CHR de Tenkodogo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat du directeur général du CHR de Tenkodogo au plus tard le **25/04/2025 à 9h00 mn TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Oula Hervé TRAORE

CONSEIL BURKINABÈ DE L'ANACARDE

ACQUISITION DE MATERIELS D'AGRICULTURE, D'HUMIDIMETRES ET DE KITS KOR AU PROFIT DU CBA ET DE SES PARTENAIRES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré
N°2025-01/MARAH/SG/CBA/DG/PRM du 02/04/2025
suivant autorisation N°2025-106/MARAH/SG/CBA/DG
Financement : budget du CBA, exercice 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA), exercice budgétaire 2025. Le CBA dispose de fonds sur son budget et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. Le CBA sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de matériels d'agriculture, d'humidimètres et de kits KOR au profit du CBA et de ses partenaires. Les acquisitions et prestations se composent en trois lots :

Lot1 : Acquisition de petits matériels d'agriculture pour la production de plants, pour un montant de huit millions deux cent mille (8 200 000) FCFA TTC ;
Lot2 : Acquisition d'équipements et de matériels pour l'entretien et la réhabilitation des vergers au profit du CBA, pour un montant de soixante-quatorze millions six cent soixante-sept mille (74 667 000) FCFA TTC ;
Lot3 : acquisition d'humidimètre et de kits KOR au profit des partenaires du CBA, pour un montant de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours pour chaque lot et dans l'année budgétaire 2025.

3. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des marchés et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction Générale du CBA à Bobo-Dioulasso, au 3ème étage, siège du CBA, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 53-85-62-62, tous les jours et aux heures ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualification sont : cf. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), section II du Dossier d'Appel d'Offres.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer contre paiement d'une somme non remboursable de : vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot1, cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot2 et trente mille (30 000) F CFA pour le lot3. Les paiements se feront à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Finances et de la Comptabilité du CBA. La méthode de paiement sera en espèces.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction Générale du CBA au 3ème étage à Bobo-Dioulasso, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 53-85-62-62, au plus tard le **30/04/2025 à 09 heures 00 GMT.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent inclure une garantie de soumission, conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, d'un montant de : deux cent mille (200 000) Francs CFA pour le lot1, deux millions (2 000 000) Francs CFA pour le lot2, et sept cent mille (700 000) Francs CFA pour le lot 3.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des Instructions aux Candidats (IC) et dans les DPAO.

10. L'ouverture des plis aura lieu en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister le **30/04/2025 à 09 heures 00 GMT.** à l'adresse suivante : salle de réunion du CBA au 3ème étage à Bobo-Dioulasso.

La Personne Responsable des Marchés,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Xavier BOUMBOUNDI

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Acquisition et installation de matériels solaires au profit du lycée municipal de Mogtédo

Avis de demande de prix
n° 2025-09/ RPCL/PGNZ/CMGT/PRM
Financement : Fonds minier, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Mogtédo.

1. La Personne Responsable des Marchés publics de la commune de Mogtédo dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet acquisition et installation de matériels solaires au profit du lycée municipal de Mogtédo tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et titulaire d'un agrément technique de catégorie C3.
Les acquisitions se décomposent en lot unique comme suit : Acquisition et installation de matériels solaires au profit du lycée municipal de Mogtédo

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés, téléphone : 70 84 47 89.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA à la perception de Mogtédo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
Lot unique : trois cent mille (300 000) F CFA ;
devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés, avant **le 25/04/2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Enveloppe prévisionnelle : lot unique : 10 000 000 FCFA TTC

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES

Yacouba SAWADOGO
Secrétaire Administratif

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE FADA N'GOURMA

Acquisition d'un appareil de production d'eau de javel pour le service de l'hygiène et d'un gastroscope (sonde) pour la colonne d'endoscopie digestive de marque FUJFILM au profit du CHR de Fada N'Gourma

Avis de demande de prix
N° 2025-007/MS/SG/CHR-FG/DG/PRCP du 09 Avril 2025
Financement : BUDGET DU CHR-FG EXERCICE 2025
Lot1 : 13 000 000 FCFA HTVA
Lot2 : 10 000 000 FCFA HTVA

1. le Centre hospitalier régional de Fada N'Gourma dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'un appareil de production d'eau de javel pour le service de l'hygiène et d'un gastroscope (sonde) pour la colonne d'endoscopie digestive de marque FUJFILM au profit du CHR de Fada N'Gourma tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 Les prestations sont en deux (02) lots :
Lot1 : Acquisition d'un appareil de production d'eau de javel pour le service de l'hygiène ;
Lot2 : Acquisition d'un gastroscope (sonde) pour la colonne d'endoscopie digestive de marque FUJFILM ;

4. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPDPX pour les informations détaillées. Le délai d'exécution pour chaque lot ne saurait excéder soixante (60) jours.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Générale du CHR-FG du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00 et le vendredi de 7h30 à 16h30.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :
Lot1 : vingt mille (20.000) FCFA;
Lot2 : vingt mille (20.000) FCFA;

7. Les offres présentées en un original et 02 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission par lot d'un montant de :

Lot 1 : trois cent quatre-vingt-dix mille (390 000) ;
Lot 2 : trois cent mille (300 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Direction générale du CHR de Fada N'Gourma avant **le 25/04/2025 à 09 heures 00 minute** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La PRESIDENTE DE LA COMMISSION
D'ATTRIBUTION DES MARCHES

SOMDAKOUMA/COULIDIATY Céline
Administrateur des services de santé

REGION DE: CENTRE OUEST

Réalisation des travaux d'aménagement d'un périmètre maraicher de 02ha dans le village de Lué dans la commune de Cassou

Avis de demande de prix
N° 2025-002/RCOS/PZR/CCSU/SG/CCAM
Financement : (PGPC/REDD+)

Montants prévisionnels :
Lot 1 : dix-huit millions cent quatre-vingt-cinq mille (18 185 000) FCFA ;
Lot 2 : cinq millions quatre cent mille (5 400 000) FCFA

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du projet de développement intégré communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+), de la commune de Cassou.

1. La commune de Cassou lance une demande de prix ayant pour objet les travaux d'aménagement d'un périmètre maraicher de 02ha dans le village de Lué. Tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources du (PDIC/REDD+).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés au moins de la catégorie de type U 1 minimum pour le lot 1 et B1 minimum pour le lot 2 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots comme suit :

- Lot 1 : Travaux d'aménagement d'un périmètre maraicher de 02ha (labour, planage et parcellaire), réalisation d'un forage positif (5m3/h minimum) équipé d'un dispositif à exhaure solaire avec un château d'eau de 10 m3 et la réalisation de huit (08) bassins réservoirs de puisage.

- Lot 2 : Réalisation d'une clôture grillagée avec soubassement en béton du périmètre maraicher de 02ha.

3. e délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante jours (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la commune de Cassou tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures tél : 65-60-29-12/02-01-18-23.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Bureau de la Personne responsable des Marchés Publics de la mairie de Cassou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 2 auprès de la perception de Cassou.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : cinq cent quarante-cinq mille cinq cent cinquante (545 550) francs CFA

Lot 2 : cent soixante- deux mille (162 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics de la mairie de Cassou, au plus tard, **le 25/04/2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Présidente de la Commission Communale
d'attribution des marchés

Florentine BERE
Adjoint Administratif

REGION DU SUD-OUEST

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la Direction Provinciale de l'action humanitaire et de la solidarité nationale du Noumbiel (DPAHSN-NBL) pour l'année 2025

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-01/MAHSN/SG/DRAHSN-SUO/DPAHSN-NBL du 07/04/2025
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025.

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics (PPM) Exercice 2025, la DPAHSN du Noumbiel lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que la DPAHSN du Noumbiel pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation au titre de l'année budgétaire 2025.

3. Peuvent faire acte de candidature, les fournisseurs et prestataires ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants ou exclus de la commande publique, en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et spécialisés dans les domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaine
1.	Fourniture de bureau
2.	Produit d'entretien
3.	Matériels spécifiques
4.	Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques
5.	Entretien et maintenance de véhicules à deux (02) roues
6.	Nettoyage de bâtiment
7.	Pause-café et pause déjeuner
8.	Nourriture, habillement et hébergement

4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux fournisseurs et prestataires remplissant les critères suivants :
- Être légalement constitué;
- Être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt;
- Disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

5. Les dossiers de candidature devront comporter des informations et pièces ci-après:
- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à monsieur le Directeur Provincial de l'action humanitaire et de la solidarité nationale du Noumbiel précisant le lot et le domaine d'activités du candidat;
- Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, contact téléphonique permanent;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
- Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier;
- Une copie de la certification d'immatriculation identifiant financier unique (IFU),

6. Les fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé des offres de services auprès de la DPAHSN du Noumbiel sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les fournisseurs et prestataires éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la DPAHSN du Noumbiel pour l'année 2025 ainsi que la précision du lot concerné ».

8. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du gestionnaire de la DPAHSN du Noumbiel au plus tard **le 22/04.2025 à 09 heures GMT**.

9. La DPAHSN du Noumbiel se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Gestionnaire de crédits

Halidou OUEDRAOGO
Attaché d'Éducation Spécialisée

La célérité dans la transparence